



HAL
open science

Viabilité économique et durabilité environnementale : freins, enjeux et perspectives

D. Vermersch

► **To cite this version:**

D. Vermersch. Viabilité économique et durabilité environnementale : freins, enjeux et perspectives. 2e Forum Agriculture durable, Apr 1998, Rambouillet, France. 62 p. hal-02292473

HAL Id: hal-02292473

<https://hal.science/hal-02292473>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

JNH-ESK
REV
DU 22-0-45

la bergerie nationale
RAMBOUILLET



INRA
Unité d'économie et sociologie
rurales de Rennes
Documentation
65, rue de St-Breuc
35042 RENNES CEDEX

2ème forum agriculture durable

28 - 30 avril 1998
Bergerie Nationale
de Rambouillet

Viabilité économique et durabilité environnementale : freins, enjeux et perspectives

2^{ème} Forum Agriculture Durable 28-30 avril 1998 Rambouillet

Dominique Vermersch¹

Ce n'est qu'au début des années quatre-vingts que le souci environnemental s'est substitué peu à peu à certains objectifs initiaux de la Politique Agricole Commune (PAC) entre-temps atteints. La baisse des prix garantis céréaliers opérée par la réforme de 1992 devait promouvoir, disait-on, une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Le soutien des prix ayant catalysé la plupart des nuisances agricoles, cette réforme se présentait ainsi comme une politique d'internalisation de ces mêmes effets externes ! Illustration sans détour d'une constatation de Ronald Coase, Nobel d'Economie 1991 : "*Le type de situations pour lesquelles les économistes ont tendance à considérer que l'action correctrice de l'Etat se justifie est en fait souvent le résultat de l'action du gouvernement lui-même*"... A première vue, l'argument pourrait se voir récupéré par une vision ultra-libérale de mauvais aloi. L'essentiel du message se trouve cependant ailleurs, ce que je me propose maintenant d'explicitier.

Le beurre et l'argent du beurre...

Depuis la réforme 1992 de la PAC, chacun a pu observer que l'agriculture intensive n'est pas découragée tandis que le nouveau système d'aides publiques se résume en une rente foncière différenciée suivant les potentialités agronomiques des terres et ne rémunère en contrepartie aucune préservation de l'environnement. En proposant début septembre 1997 une répartition plus équitable des aides directes aux céréales et la fin des primes aux cultures irriguées, Le Ministre français de l'Agriculture a vite déchanté. Moins de deux semaines plus tard et sous diverses pressions, Louis Le Pensec renvoyait aux calendes grecques la mise en oeuvre de son projet au nom du principe de la "*progressivité de la mise en oeuvre d'un dispositif*". Début octobre cependant fut adopté un réajustement marginal des aides directes basées désormais sur un rendement de référence, moyenne des rendements national et départemental contre un rapport (1/3, 2/3) auparavant.

La double proposition précédente s'inscrivait pourtant dans une nouvelle logique du soutien public à l'agriculture, plus équitable, moins néfaste à l'égard de l'environnement et promoteur de d'un développement agricole durable ; autrement dit, trois objectifs censés

¹ Responsable équipe « Politiques Environnementales et Risques » INRA Unité d'Economie de Rennes.

conformer, aux dires du discours politique, le futur de la PAC. En attendant ce jour, on atteint aujourd'hui les limites de l'incohérence avec des aides directes proportionnelles à la superficie de l'exploitation agricole et à ces rendements de référence traduisant la richesse agronomique des terres... Dans les régions les mieux loties, cette rente foncière est d'ores et déjà capturée dans les transactions foncières : dès 1993 en effet, les prix des terres labourables augmentaient dans quelques départements céréaliers, ce qui se confirme nettement aujourd'hui. Cette hausse contribue à entretenir le processus d'intensification et de concentration foncière et à alourdir financièrement l'installation des jeunes agriculteurs. Dans les régions les moins bien loties, le faible niveau de l'aide ne peut qu'accélérer la déprise agricole.

Rémunération d'un droit à produire, l'aide directe est plus élevée pour les cultures céréalières irriguées et se fonde sur un prix de l'eau qui sous-estime la valeur sociale de cette ressource naturelle. Tout se passe comme si ce droit à produire semble primer sur d'autres usages directs ou indirects de la ressource en eau. Nous avons ici l'exemple d'une attribution publique de droits de propriété favorisant davantage l'agriculture intensive que le souci de préservation environnementale : ainsi, les mesures agri-environnementales ne représentaient en 1996 que 3,5% des dépenses agricoles de l'Union européenne. Toujours selon une lecture coasienne, cette hiérarchie des aides publiques vise à maintenir la concentration régionale de certaines productions agricoles de même que les restitutions budgétaires en provenance de l'Union européenne...

Dual or not to dual ?

Le statu quo précédent ne fait, nous semble-t-il, que se renforcer dans un contexte européen où prédomine une stricte logique budgétariste de même que l'intérêt pour chaque Etat membre de maximiser le retour de sa contribution. Ainsi, le « paquet Santer » dans sa version corrigée du 18 mars 1998 esquisse la PAC 2000 en prolongeant les inflexions de 1992 : baisse des prix céréaliers, de la viande bovine et du lait, compensée partiellement et respectivement par une augmentation des aides à l'hectare ou à la tête de bétail. L'intensification végétale et animale n'est donc pas découragée mais plutôt figée dans ce système de rentes foncières ou de cheptel. Quoiqu'on en dise, cette esquisse de réforme entérine une vision duale de l'agriculture dissociant encore davantage ses fonctions productive et environnementale via une polarisation toujours plus marquée du territoire et qui s'incarne dans les recommandations structurelles : exploitations de taille suffisante pour affronter le marché mondial, "jardins ouvriers ou familiaux" épris de la qualité des produits, espaces naturels de loisirs, zones en friches... Certes, le décideur public européen envisage bien un plafonnement par exploitation des aides directes et leur éventuelle modulation au niveau national mais ce dernier point devrait être laissé à la discrétion de chacun des Etats membres, principe de subsidiarité oblige... Prévaut là également un dualisme entre l'efficacité marchande et le souci d'équité dès lors en outre que le soutien direct des revenus aurait le principal avantage de ne pas perturber la dynamique du marché. Conjointement à cette option, apparaît le présupposé fataliste et malthusien suivant lequel le marché mondial rémunère encore insuffisamment l'activité agricole tant que cette dernière ne se soumet pas aux lois du premier. En attendant ce jour qui se fait attendre, la valeur ajoutée nette dégagée au niveau de la "ferme Europe" comme à celui de la très grande exploitation céréalière européenne reste toujours inférieure au total des transferts budgétaires opérés par la PAC.

Dissociant les fonctions économiques et sociales de l'agriculture comme les impératifs politiques qui lui sont rattachés, le discours dual qui prévaut désormais se doit d'entretenir l'illusion de la compatibilité : la libéralisation des marchés agricoles ne peut qu'être vertueuse d'un point de vue environnemental comme l'efficacité marchande garante d'équité sociale. Ce qui aboutit, comme le note Alain Houisse dans la Revue Paysans d'octobre 97, à d'étranges coalitions allant des "ultra-libéraux" aux "antiproductivistes". Enfin et pour emballer le tout, il est de bon ton de s'interroger sur l'identité de l'agriculture européenne qui, de notre point de vue, ne pourra de nouveau s'affirmer qu'en réévoquant une culture de la diversité des pays, des terroirs et des hommes qui la composent. Les inflexions récentes de la demande du consommateur comme celle du citoyen en témoignent déjà. A cette fin et en contestation à une approche duale, deux premières directives d'action peuvent être dégagées en faveur, me semble-t-il, d'un développement agricole durable.

Recoupler le soutien public des économies d'échelle aux économies de gamme

La première vise un recouplage du soutien public, des économies d'échelles vers les économies de gamme, c'est-à-dire ces bénéfiques marchands et non marchands qui peuvent résulter de l'association des productions : pensons au modèle canonique agriculture-élevage. En effet, par l'institution de prix garantis, la première PAC a indexé le soutien public à l'exploitation des économies d'échelle, donc à l'agrandissement des structures configurant l'agriculture à une industrie lourde largement subventionnée. Il s'en est suivi un double mouvement de concentration et de spécialisation des productions, responsable de nuisances environnementales. Les prix garantis ont favorisé le recours à des intrants potentiellement polluants, au détriment de complémentarités techniques plus coûteuses en travail, telles que l'utilisation raisonnée d'effluents animaux. Avec pour conséquence l'émission croissante d'effluents dans le milieu naturel, auquel l'agriculteur avait un accès quasi-gratuit. Si la réassociation des productions n'est pas *de facto* bénéfique à l'environnement, l'économiste agricole est en mesure aujourd'hui d'expliquer les mouvements de spécialisation et de concentration de l'agriculture européenne et de formaliser, en collaboration avec l'agronome, leur possible réversibilité en faveur de l'environnement et via une nouvelle modification des prix relatifs. Ceci rejoint une nouvelle fois l'analyse coasienne qui propose une coordination des productions : soit interne à la firme agricole, soit entre plusieurs firmes si l'on envisage par exemple un équilibre agriculture-élevage au niveau d'un bassin versant ou d'un bassin régional de production. Tout en ménageant une transition nécessaire à toute industrie lourde en voie de réforme, ne vaudrait-il pas mieux alors encourager et subventionner progressivement les économies de gamme liées à des associations de production bénéfiques à l'environnement plutôt que les économies d'échelle liées à l'agrandissement unimodal des exploitations agricoles ?

Réhabiliter et actualiser la préférence communautaire

Vouloir ainsi réassocier les fonctions productives et environnementales de l'agriculture risque d'affecter la compétitivité internationale au nom de laquelle se pérennisent encore aujourd'hui l'agrandissement des structures et les rentes foncières évoquées précédemment. D'où la nécessité de fonder cette orientation sur une volonté politique qui s'affermira à mesure de la minceur objectivement et honnêtement reconnue des gains nets de notre trop fameux « pétrole vert » : soit par exemple les montants comparables de l'excédent agricole commercial et des dépenses publiques de soutien des marchés... Cette vocation exportatrice s'appuie encore sur une expression surannée et fustigée du principe de préférence

communautaire destinée initialement, et entre autres, à accroître la seule productivité agricole. Une inflexion politique pourrait se dessiner autour d'une réhabilitation de ce principe qui pourrait être acceptée au regard de l'Organisation Mondiale du Commerce dès lors que nous révisons à la baisse nos ambitions d'une compétitivité externe *in fine* peu rentable dans les produits agricoles de base. L'actualisation de la préférence communautaire qui doit être défendue viserait alors l'encouragement d'une productivité agricole et environnementale durable en favorisant notamment les intraconsommations (fourrages, céréales, déjections animales...) entre spéculations (lait, viande, céréales,...) et entre régions. Ceci apparaît d'autant plus souhaitable que les analyses prospectives des marchés céréaliers mondiaux anticipent à moyen terme une fermeté des prix. Et ceci au regard des tendances démographiques mais surtout de l'essoufflement observé dans certaines régions nord-américaines, de l'ex URSS ou asiatiques, de la productivité céréalière ; à cause justement des nuisances répétées portées à l'environnement : sols prématurément érodés, rareté de l'eau d'irrigation... La **préservation environnementale** apparaît donc comme garante essentielle d'une **compétitivité durable** de notre agriculture européenne.

Note de présentation de l'intervention du LEGTA de Vendôme au Forum « Agriculture durable »

La démarche « Plan de développement durable appliquée au Lycée

Intervenants : Sandrine Salle et Jean-François Gallo

Plan

Introduction

1/ Modalités de mise en œuvre :

- les objectifs pédagogiques en regard du référentiel de BTS PA
- les modalités pratiques de mise en œuvre
- le choix de l'exploitation support

2/ La gestion pédagogique :

- Présentation, à partir d'un transparent, du déroulement et des outils pédagogiques mis en œuvre

Conclusion

FORMATION CONTINUE ET AGRICULTURE DURABLE

O. Villepoux - C.F.P.P.A. de Brioude - Bonnefont

L'E.P.L.E.A. de Bonnefont est engagé depuis septembre 1995 dans l'Action Démonstration en Agriculture Durable. Depuis cette date, les trois établissements de formation qui le composent, le L.E.G.T.A., le C.F.A. et le C.F.P.P.A., ont été impliqués dans le volet pédagogique de cette action.

Plusieurs formations d'adultes, soit en formation continue au C.F.P.P.A. soit en apprentissage par alternance au C.F.A., ont ainsi participé à différentes phases de la progression vers une agriculture plus durable de notre exploitation (Diagnostic de territoire, Diagnostic agri-environnemental d'exploitation, Scénarios et Projet).

Cela a permis aux équipes enseignantes de tester des méthodologies et des outils pédagogiques sur des publics qui différaient du point de vue de leur filière de formation (formation initiale scolaire, apprentissage ou formation continue) mais aussi, pour le C.F.P.P.A., dans diverses formations pour adultes concernant des stagiaires aux objectifs professionnels et aux origines socio-culturelles spécifiques.

Le déroulement de ces actions pédagogiques nouvelles a montré comment il était possible d'exploiter les particularités de certains publics de formation continue et a mis en évidence des similitudes de comportement avec les apprentis de niveau B.T.S..

L'exploitation des spécificités de ces stagiaires (autonomie, maturité, expérience vécue) autorise un déroulement des actions plus complet et plus poussé qu'avec des scolaires. On remarque aussi une plus grande capacité de synthèse pour ces publics plus âgés.

Enfin, on notera la particulièrement bonne appropriation des notions de l'agriculture durable par ces stagiaires ou apprentis, ce qui s'est souvent traduit par la mise en application de ces concepts dans les rapports de stage, rédigés parfois un an après la participation à l'Action Démonstration.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET AGRICULTURE DURABLE

Intervention de Jacques Chappuis directeur de la chambre d'agriculture de
l'Ardèche - 29/04/98

Plan

1/ Quelques réflexions préalables :

- Le Développement...
- ... Durable

2/ Le projet d'entreprise de la chambre d'agriculture :

- Contexte, méthode
- Raisons de ce projet
- Cinq constats

3/ Les résultats de ce projet : une adaptation à un développement durable

- Une nouvelle organisation de l'institution
- Un nouveau fonctionnement interne
- (Nouveau management, nouvelle culture)

4/ Sa mise à l'épreuve sur quelques exemples concrets :

- Les PDD
- La charte installation des jeunes
- Une opération locale
- Quelques autres projets conduits en Ardèche

Lucien PAGES
S.I.M.E
Domaine de Saporta
34970 LATTES

2^{ème} FORUM
de l'Agriculture Durable
Bergerie Nationale de Rambouillet
28 – 30 Avril 1998

Proposition de communication

« Rosée des Pyrénées » :

*Une contribution au développement durable de la montagne méditerranéenne
de l'Aude et des Pyrénées Orientales.*

« Rosée des Pyrénées » est le nom commercial donné à la viande bovine issue de l'élevage transhumant de veaux, exclusivement élevés au lait maternel et à l'herbe des montagnes pyrénéennes.

C'est aussi le nom donné à l'association créée en 1992, dont le siège est à PRADES, dans les Pyrénées Orientales, regroupant : 40 éleveurs, 30 bouchers, consommateurs et partenaires de la filière.

Dans une conjoncture bovine très déprimée (crise ESB), « Rosée des Pyrénées » affiche une croissance annuelle à hauteur du doublement de son activité de 1995 à 1996.

Evolution de l'activité « Rosée des Pyrénées »

	1992	1993	1994	1995	1996
Nombre de « rosées »	31	121	133	191	350
Chiffre d'Affaires en KF	156	613	701	967	1 862
Valeur ajoutée totale /export KF			235	410	1 100

Le développement des ventes, la dégradation de la conjoncture bovine et la bonne résistance des prix « Rosée des Pyrénées » concourent à une progression très importante de la valeur ajoutée totale évaluée à 1 100 000 F en 96, comparée à la valeur des mêmes animaux commercialisés sur les

marchés traditionnels.

***Une stratégie commerciale qui trouve son argumentaire
dans le concept de l'agriculture durable***

- ✓ **Valorisation exclusive des ressources naturelles** issues de la diversité des milieux offerts par les étages de végétation, les versants et les prés fauchés par les éleveurs en montagne méditerranéenne, valorisation permise par **l'utilisation exclusive des races rustiques Aubrac et Gasconne adaptées à ces milieux.**

- ✓ Mise en valeur d'une **relation sociale et territoriale de proximité** autour des éleveurs associés aux artisans bouchers, aux restaurateurs, relation mise en valeur par le produit touristique « balade en estive », géré par l'association, qui accueille le public en estive au cours d'une randonnée de découverte du milieu (patrimoine et biodiversité) et de découverte des pratiques pastorales.

Ainsi, « Rosées des Pyrénées » répond aux besoins actuels de consommateurs en quête de nature, de santé et de sens ou de lien social, à partir de 3 domaines d'activités :

- La vente ½ carcasse en boucherie artisanale pour 50% de son activité.

- La vente en découpe pour les restaurants « haut de gamme » pour 20% de son activité.

- La vente de produits prêts à congeler pour 30% de son activité.

Segmentation des produits Rosée des Pyrénées

Activité B : vente de 1/2 carcasse en boucherie artisanale

COUPLE MARCHE/PRODUIT	BESOINS	FACTEURS CLES DE SUCCES	CONCURRENTS
Artisans bouchers 1/2 carcasse de 65 kg	<ul style="list-style-type: none"> . Notoriété concurrencer les grandes surfaces . Stabilité couleur . Rendement . Tendreté . Gras . Prix 	<ul style="list-style-type: none"> . Publicité / force de vente . Qualité . Système de distribution toute l'année . Exclusivité 	<ul style="list-style-type: none"> . Veau du Lauragais . Veau du Limousin

Activité R : Découpe pour les restaurants

COUPLE MARCHE/PRODUIT	BESOINS	FACTEURS CLES DE SUCCES	CONCURRENTS
Restaurants haut de gamme Morceaux nobles	<ul style="list-style-type: none"> . Notoriété . Prix 	<ul style="list-style-type: none"> . Publicité / force de vente . Qualité de la distribution . Capacité à écouler les bas morceaux . Prix 	<ul style="list-style-type: none"> . Veau de Pays . Veau industriel

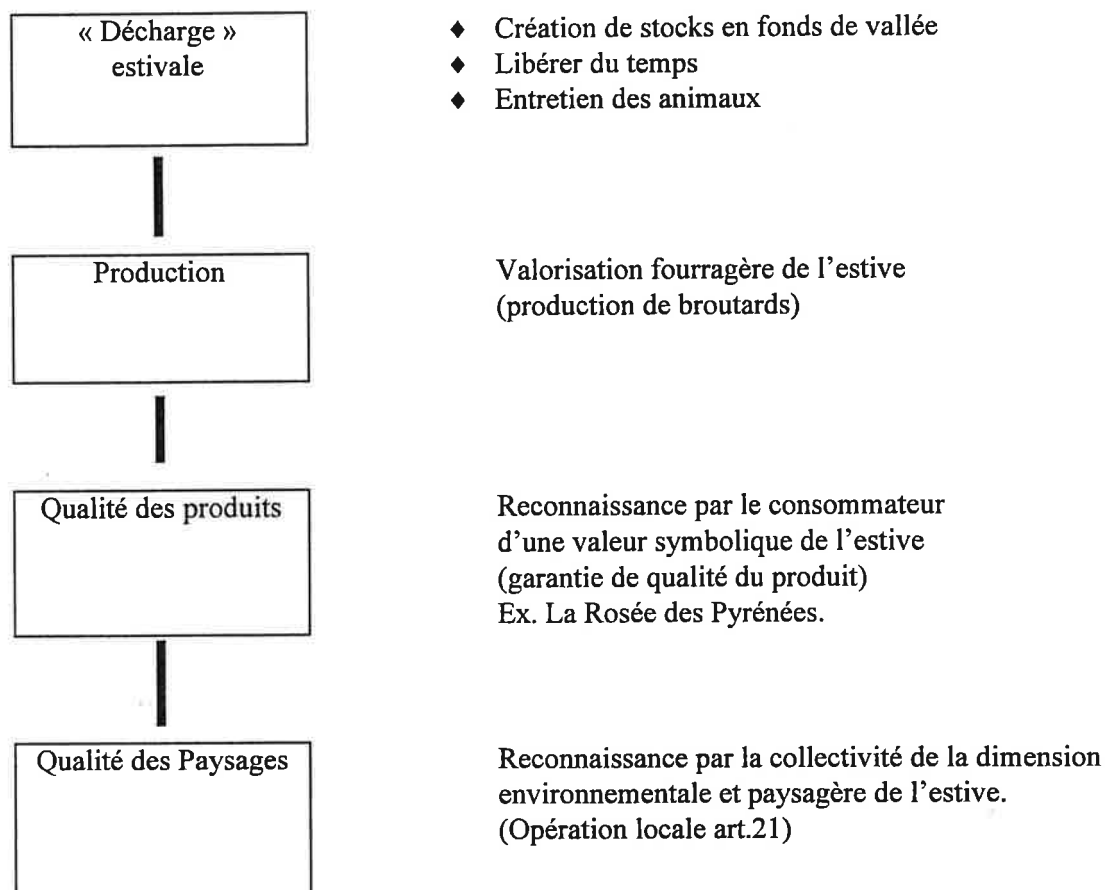
Activité C : Caissettes de 25 kg conditionnées pour congélateurs en V.P.C.

COUPLE MARCHE/PRODUIT	BESOINS	FACTEURS CLES DE SUCCES	CONCURRENTS
Consommateurs 25 Kg prêt à congeler	<ul style="list-style-type: none"> . Diététique / Santé . Prix . Réduire le temps consacré aux achats 	<ul style="list-style-type: none"> . Cahier des charges nature . Qualité du produit . Atelier de transformation et surgélation aux normes . Réseau de distribution à domicile de produits surgelés ou prêts à congeler . Publicité / Force de Vente 	<ul style="list-style-type: none"> . Agrigel . Veau du Lauragais . Fermiers du Pays de Sault et fermiers du bas Rouergue

Activité E : Balade en estive

COUPLE MARCHE/PRODUIT	BESOINS	FACTEURS CLES DE SUCCES	CONCURRENTS
Citadins et touristes Itinéraires de découverte Rosée des Pyrénées	<ul style="list-style-type: none"> . Contact avec la nature . Découverte du patrimoine . Authenticité et transparence Production/ Consommation 	<ul style="list-style-type: none"> . Publicité . Logistique (Information, transport hébergement) . Capacité d'accompagnateur en montagne 	<ul style="list-style-type: none"> . Autres circuits touristiques . Circuits de randonnées Week-ends à la ferme. . Accompagnateurs en moyenne montagne

Fonctions de l'estive : Evolution sur 20 ans



ASSOCIATION HERBAGERE

« Les Herbagers associés garants d'un élevage réconcilié avec l'environnement »

siège social : Mairie de TREMARGAT

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES OBJECTIFS :

L'HERBAGERE est une association loi 1901 née officiellement le 14 août 1996 à TREMARGAT. elle est le fruit d'une réflexion menée depuis la crise de la vache folle, par des éleveurs de vaches allaitantes, soucieux de se voir reconnaître dans leur pratique respectueuse de l'environnement, et de rétablir la confiance avec le consommateur.

Devant l'importance d'une telle crise, les éleveurs ont voulu prendre en compte les préoccupations des consommateurs, en terme de santé, d'environnement, d'emploi. ils ont aussi souhaité prévenir toute dérive future autant que possible.

Le cahier des charges de l'HERBAGERE comprend donc une démarche agri-environnementale, complétée par un volet alimentation plus suivi phyto sanitaire et enfin un volet identification et traçabilité.

1) Conduite de l'exploitation

Les éleveurs s'appuient sur un cahier des charges agri-environnemental reconnu par le ministère de l'Agriculture, et appliqué dans le cadre des mesures « réduction des intrants ».

Ce cahier des charges est né de la préoccupation de la qualité de l'eau en BRETAGNE.

Il a été proposé par un groupe * d'agriculteurs soucieux, par ailleurs, depuis sa création, d'encourager des installations agricoles dans des systèmes autonomes, économes et à forte valeur ajoutée. (* le centre d'étude pour le développement d'une agriculture plus autonome).

Ce cahier des charges est particulièrement draconien et novateur, car il implique :

- une analyse globale de l'exploitation pour la gestion des matières organiques (il n'est pas possible d'exclure un atelier hors-sol). Les apports de matières organiques sont limités à 140 unités d'azote par hectare.
- une gestion des apports en fonction du besoin des plantes mis en évidence par l'INRA afin d'éviter toute déperdition dans les eaux
- pas de sols nus en hivers, pas de drainage, ni d'arasage de talus
- limitation des pesticides et aux seules molécules reconnues biodégradables
- respect du paysage, avec reconstitution si nécessaire de haies brise-vent.

La réussite économique tient en grande partie à une gestion raisonnée des prairies associant légumineuses (qui captent l'azote de l'air) et graminées, elle fait appel à l'observation de la part de l'éleveur afin qu'il puisse profiter naturellement de la croissance exponentielle de la plante. Cette gestion des pâtures permet également une exploitation à 2 U G B l'hectare, tout en respectant l'environnement.

L'extensification n'est donc pas un critère absolu de ce cahier des charges, ce qui dans des zones à forte densité agricole présente un atout social. Cela signifie aussi, que la réussite économique de l'exploitation bovine ou ovine moyenne ne passe pas obligatoirement par la création d'un atelier hors-sol.

Ce cahier des charges permet le maintien d'exploitations à taille humaines viables économiquement, transmissibles, socialement équitables, et écologiquement saines, suivant les principes de l'AGRICULTURE DURABLE, telle qu'elle a été définie lors de la conférence mondiale de l'environnement de RIO DE JANEIRO en 1992.

2) le volet alimentation

L'HERBAGERIE a le souci d'apporter au consommateur un produit garanti et conforme à l'éthique de l'agriculture durable.

Elle exclut ainsi le soja, car là où il est cultivé, il concurrence les cultures vivrières.

Elle exclut tout aliment non reconnaissable à l'œil nu, toute plante génétiquement modifiée, l'urée, les hormones, les facteurs de croissance.

Elle limite fortement la part du maïs dans la ration. Les contraintes sont dissuasives.

L'animal est donc nourri au maximum en plein air à l'herbe pour renforcer ses défenses naturelles. Les veaux sont nourris sous la mère au pré. Les jeunes bovins sont élevés en pâture.

OBJECTIFS :

Rétablir la confiance en prenant en compte les attentes des consommateurs.

Promouvoir l'élevage naturel comme agent essentiel dans la préservation de l'environnement

Responsabiliser l'éleveur sur la qualité et le devenir de ses produits afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre de consommateurs.

Cette démarche a le mérite d'essayer d'apporter une stratégie à long terme, qui peut être profitable sur le plan financier pour les collectivités publiques confrontées à leurs obligations sur la fourniture d'une eau de qualité. La reconnaissance d'un produit par sa valorisation et son identification est le plus sûr moyen de pérenniser les pratiques respectueuses de l'environnement.

COMPLEMENTS A LA DEMARCHE DES PLANS DE GESTIONS DES HAIES ET DU PATRIMOINE ARBORE

Les agricultures perçoivent en la haie des contraintes et des biens faits à gérer, c'est ce que tente de montrer l'approche technique. D'autres approches sont aussi à considérer. Les valeurs d'usage patrimoniales et environnementales coexistent avec des valeurs productives (bois principalement) et bien souvent les dépassent. La haie demeure en marge des processus de production de marchandises, mais cependant elle y participe, surtout si l'exploitation se définit comme un écosystème.

Parmi les activités agricoles elle est une récréation et pourquoi pas une re-création ?

Pendant l'état des lieux (première phase du plan de gestion) se confrontent les points de vue, de l'intérieur et de l'extérieur. Il s'en dégage l'essentiel, objectivement, subjectivement.

Ce dialogue peut se prolonger en une dialectique fructueuse.

Chemin faisant, nous cherchons à rétablir les liens avec la nature, la terre, les générations et à en tisser de nouveaux tant réels, qu'imaginaires. Les haies sont ces zones vacantes, hier mieux maîtrisées, aujourd'hui à reconquérir à nouveau, les haies sont ces zones ancestrales intimes des lieux et des projets.

Il est difficile de transcrire l'intégralité de cet état des lieux dynamique dans les fiches et les commentaires (deuxième phase du plan de gestion)

Nous avons pris le parti, jusqu'à présent, de limiter les descriptions et les indications à ce qui peut servir de mémoire et de guide pour les pratiques du gestionnaire de la haie, en prenant soin de singulariser chaque haie, chaque lieu, chaque arbre remarquable :

L'Arbre demeurant l'élément révélateur de l'ensemble.

Jacques MOREAU
le 22 décembre 1997.

PROPOSITION D'ARTICLE POUR LE BULLETIN DE DEUX SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT

Dès le début des années 1990, des agriculteurs du Bocage Bressuirais s'interrogent sur l'insertion de leurs exploitations dans le mode de développement dominant. Ils en mesurent les limites. Aujourd'hui plus qu'hier, ces limites fluctuent allègrement selon les interlocuteurs. Comme il se doit, elles sont faites pour être atteintes, voire dépassées. Y a-t-il des rançons ? Pour qui ? et à quel prix ?...

En 1992, ils s'associent en CIVAM (*Centre d'Initiatives et de Valorisation pour l'Agriculture et le Milieu rural*), alors que le Ministère de l'Agriculture lance un appel à candidature pour mettre à l'étude la première tranche de 50 sites P.D.D. (*Plan de Développement Durable*) en France. La candidature du CIVAM associé au GRAPE (groupe de Gâtine) est retenue. Il s'agissait d'étudier et d'expérimenter, dans une quinzaine d'exploitations du Bocage (et autant en Gâtine), des systèmes de production conciliant les préoccupations économiques, environnementales et sociales en lien avec le territoire régional (définition du développement durable).

Ne nous méprenons pas cependant, il n'y a pas à concilier ce qui n'a pas lieu d'être : certaines pratiques, certains comportements, resteront, dans le meilleur des cas, seulement acceptables, sans plus ; et il n'y a pas non plus à réconcilier ce qui s'accorde de toute façon depuis longtemps.

En 1996, les agriculteurs « PDD » contractualisent avec le Ministère de l'Agriculture ; ils confirment leur mise en œuvre de pratiques répondant aux critères du PDD, pratiques déjà entamées pour la plupart depuis plusieurs années. Cela se concrétise par la modification des systèmes fourragers incluant moins de maïs et plus de prairies temporaires, une meilleure maîtrise des intrants et effluents d'élevages, la recherche de valorisation des produits issus de ces systèmes (viande bovine ou porcine en circuit court, valorisation touristique des paysages...), et enfin une meilleure gestion des haies accompagnée d'un nouveau regard sur le paysage. Chaque exploitant définissant, en fonction des possibilités, son propre degré de participation au programme.

Ce fut une première d'associer à ce point les approches environnementales, agronomiques, économiques et sociales.

Nous souhaitons maintenant encore mieux comprendre les liens entre les éléments en présence. Ces liens sont bien ou mal connus comme des classiques, d'autres sont à découvrir. Il ne s'agit pas uniquement de recenser, comptabiliser toujours plus les éléments, mais plutôt d'approfondir pour guider l'action.

Le dialogue entre deux associations, Deux-Sèvres Nature Environnement et Civam, sur ce sujet à préciser, sera une façon d'y parvenir et une nouvelle étape, autre première, où les agriculteurs sortent de leur corporatisme pour intégrer les notions d'écosystème et de paysage.

En Bocage, la présence agricole est presque partout dans l'espace – massifs boisés très faibles (6 %), quelques landes rares vestiges des dernières conquêtes de l'agriculture fin XIXème – début XXème, zones urbaines et périurbaines disséminées. Le réseau de haies fait partie de ces liens évoqués, à la fois refuge naturel et multi-usage pour ceux qui habitent la région.

Or les haies – 4 à 5 km encore de nos jours par exploitation du Civam – sont gérées de différentes façons par les agriculteurs, qui, en retour, sont influencés par leur propre environnement, bel exemple d'interférence systémique.

Jaques MOREAU
avril 98.

Fiche synthétique du Plan de Développement Durable de M. et Mme Métayer (n° 12)

Système initial SAU : 180 ha - 1 salarié.

149 ha de cultures (blé, escourgeon, pois, colza, maïs, fétuque porte graine, jachère). Surface en herbe : 31 ha.

430 brebis en bergerie intégrale.

Vente directe de volailles fermières : environ 25-30 têtes par semaine.

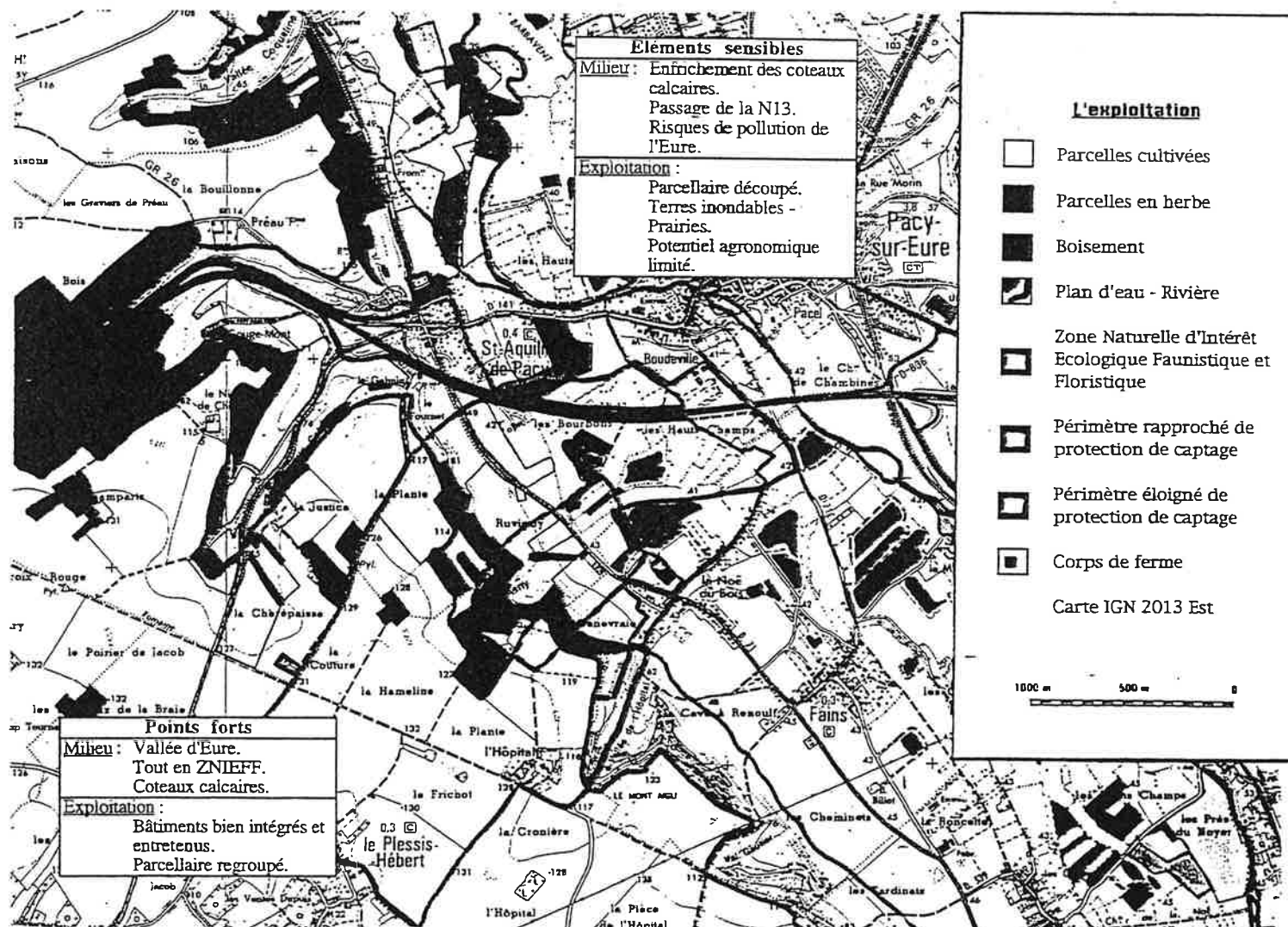
Synthèse du Diagnostic Agri-Environnemental d'Exploitation en liaison avec les enjeux principaux du Territoire

M. et Mme METAYER, 46 ans, parents de 3 enfants, se sont installés en 1975 sur une exploitation de polyculture élevage en Vallée d'Eure. Ils ont développé à partir de 1985 un atelier ovin en bergerie intégrale qui permet de valoriser en partie les herbages de l'exploitation. Les conditions sont difficiles : pentes, zone inondable, potentiel agronomique limité, crise ovine.

Pour permettre à Madame de revenir travailler à plein temps sur l'exploitation et pour conserver une relation avec les non-agricoles, une vente de volailles fermières a été mise en place en 1988. Au niveau économique, la rentabilité des moutons est négative et la situation financière fragile.

La Vallée d'Eure abrite de moins en moins d'agriculteurs et la proximité de Paris amène de nombreux néo-ruraux. Les relations entre ruraux et agriculteurs sont faibles mais la présence de la vente directe sur l'exploitation et des moutons permet de maintenir des liens.

Les atouts et enjeux environnementaux de la Vallée d'Eure (prairie humide, pelouses calcicoles, qualité de l'eau, ...) se retrouvent tous sur l'exploitation de M. et Mme METAYER.



LE PROJET

. *Le système proposé :*

Pâturage des surfaces en herbe par le troupeau ovin agrandi.
Agriculture intégrée sur les terres cultivées.
Augmentation de la vente directe (+ 30 %).

. *Les objectifs poursuivis :*

- Valoriser les surfaces toujours en herbe en fond de vallée.
- Améliorer la rentabilité de l'atelier ovin.
- Conserver le salarié.
- Limiter la culture en fond de vallée (qualité des eaux).
- Développer sensiblement la vente à la ferme et l'accueil d'enfants (?).
- Pratiquer une agriculture intégrée sur toute l'exploitation, adaptée aux potentiels et contraintes locaux.

. *Les évolutions du système :*

	1993-1994	Tendance	1996	Attendus
SAU	180 ha	➔	185 ha	Eviter les friches en vallée
Surface en herbe	31 ha	➔	46 ha	Limiter la pollution de l'Eure
Brebis	432	➔	500	Valoriser tous les herbages
Surface pâturée	0	➔	30 ha	Permettre un vide sanitaire
Chargement UGB/ha SFP	2,09	➔	1,63	Entretien l'espace
Nombre de volailles vendues par semaine	30	➔	40	Améliorer la trésorerie
Travail du sol sans labour (Horsch)	10 ha	➔	139 ha	Gain de temps Réduction des coûts
Bilan CORPEN	+ 50 u/ha	➔	Equilibré	Diminuer les risques de pollution
Maïs en vallée	8 ha	➔	0	Diminuer les risques de pollution azotée et phyto

. *Tableau des investissements prévus*

Année	Investissement	Financement		Attendus	
1995-96	Croît interne du cheptel (85 agnelles)	51.000 F	Autofinancement	45.000 F	} Valorisation de toute l'herbe par augmentation du cheptel
			Prime OFIVAL	6.000 F	
1995	Aménagement bergerie (HT)	45.000 F	Autofinancement	22.500 F	} Réorganisation du parc matériel (baisse des charges gain de temps)
			OFIVAL	22.500 F	
1995	Rénovation tracteur	35.000 F	Autofinancement	35.000 F	} Aménagements des parcelles mises en herbe
1995	Achat tracteur 160 cv (HT)	330.000 F	} CUMA		
	Achat d'un outil à dents 4,6 m (HT)	62.000 F			
1996	Remplacement rampe pulvé	20.000 F	Autofinancement	20.000 F	} Aménagements des parcelles mises en herbe
1996	Pose des clôtures (2,5 km)	55.000 F	Autofinancement	27.500 F	
			OFIVAL	27.500 F	
1996	Achat d'une tonne à eau	10.000 F	Autofinancement	5.000 F	
			OFIVAL	5.000 F	
TOTAL	Investissements (hors CUMA)	216.000 F	Autofinancement et emprunt	155.000 F	
			OFIVAL	61.000 F	

N.B. : Il est prévu la revente du culmix pour 25.000 F

LA SITUATION EN 1998

SAU : 187 ha,

1 salarié à plein temps,

500 brebis conduites en système semi-bergerie

Vente directe de volailles fermières : environ 60 volailles par semaine,

49 ha de prairie dont 29,50 en temporaire,

138 ha de culture : - 44,5 ha de blé

- 26 ha de colza érucique

- 22,5 ha d'orge d'hiver

- 10 ha d'orge de printemps

- 10 ha de jachère (fétuque)

- 9,50 ha de menthe

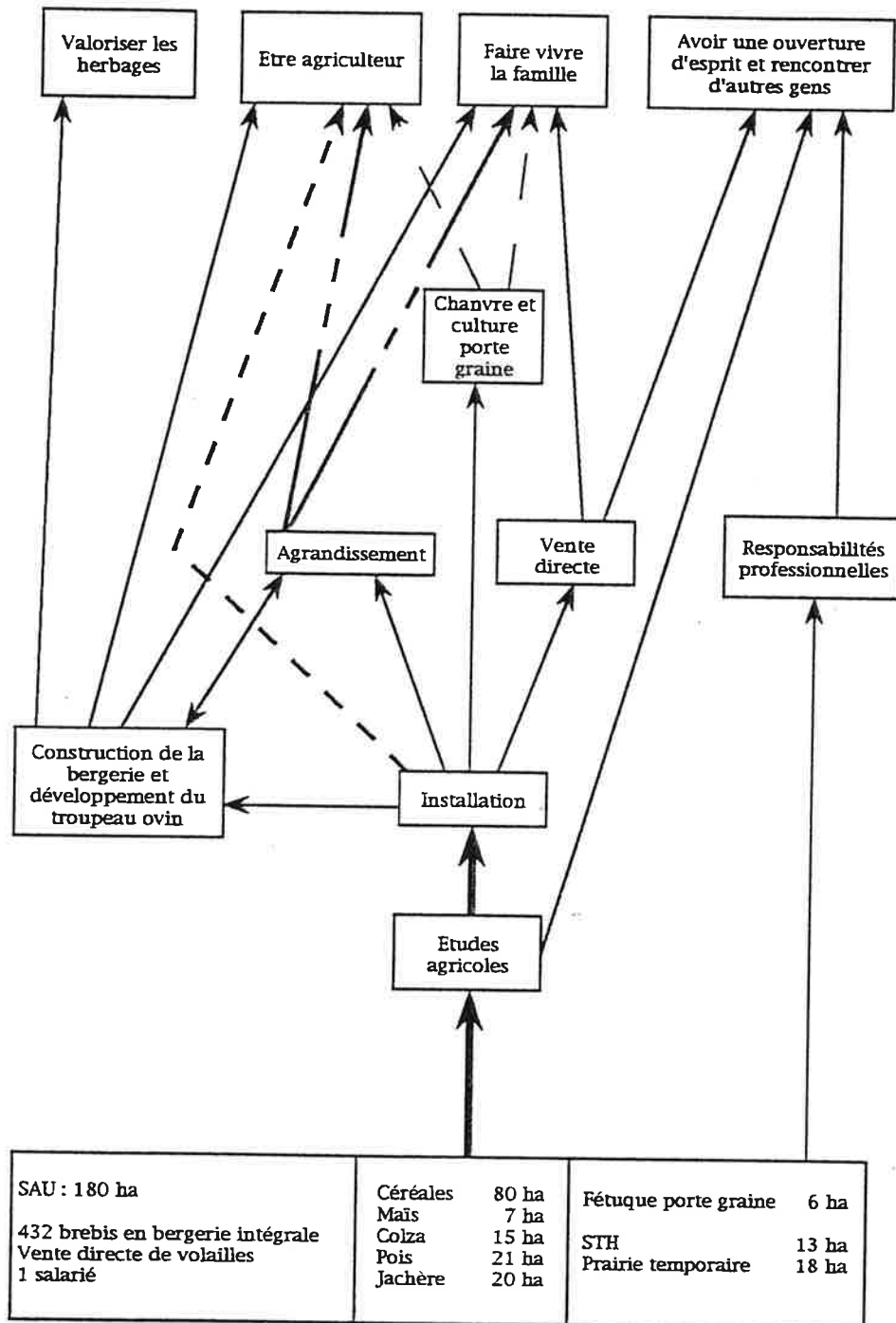
- 7,50 ha de lin oléagineux d'hiver

- 4,50 ha de pois

- 3,20 ha de féveroles

- 0,30 ha de valériane.

L'EXPLOITANT



Exploitation n° 12

LES SCENARIOS ENVISAGES POUR L'EXPLOITATION DE Jean-Pierre et Guilaisne METAYER

Scénario 1

Toutes les parcelles inondables (inondation 1 année sur 2) sont mises en prairies et sont pâturées ainsi que les prairies déjà existantes soit 46 ha .

Le cheptel de brebis est augmenté jusqu'à 500 mères.

Aménagement d'un bâtiment pour accueillir les brebis en hiver.

Les cultures sont menées de façon intégrée pour 70 quintaux.

Travail du sol superficiel : Horsch.

Les jachères fixes sont mises sur les zones calcaires, humides, ...

Augmentation de la vente directe de 50 % par publicité essentiellement.

Accueil de classes primaires à la journée ou 1/2 journée (goûter) avec découverte de la ferme ?

Le salarié est conservé.

Scénario 2

On supprime l'atelier ovin.

Les prairies humides sont mises en jachère fixe avec 1 broyage/an.

Le matériel est réduit et mis en CUMA.

Le poste salarié est supprimé.

La bergerie sert de hangar de stockage pour des caravanes ou pour des palettes (proximité de l'autoroute A13).

Développement de la vente directe et accueil de classes comme au scénario 1.

TABLEAU POUR EVALUER LES SCENARIOS

Effets attendus des scénarios																									
Principaux repères caractérisant le nouveau système				Pour l'exploitant et sa famille				Pour le système d'exploitation									Pour le territoire								
				Vivabilité		Transmissibilité		Par rapport aux finalités		Durabilité économique			Durabilité agricole			Durabilité environnementale			Economie régionale				Environnement y compris aménagement de l'espace		
				Surface herbe	Brebis PCO	Vente directe (Volailles / semaine)	1/3 temps à l'extérieur	1 à 2 semaines/an vacances		Trésorerie	Annuités	Prélèvements privés	Augmentation de la part animale dans le revenu (temps/revenu)	Diminution maïs ensilage	Pâturage	Maîtrise azote (fumier)	Qualité des cultures	Préservation pelouses calcicoles et prairies humides	Créer des emplois sur place	En particulier agricoles	Transformer sur place la production	Diversifier en dehors du bié	Assurer/Restaurer la qualité de l'eau	Diversifier et enrichir le paysage	Augmenter la bio-diversité
Système initial	32 ha	429	30	++	-	-	-	-	-	=	+	-/-	+	-	+	=	=	+	++	=	+	+	+	++	
Solutions proposées pour les scénarios																									
Scénario 1	45 ha	500	45	++	=	+	++	+	+	+++	+++	+	=	+	++	=	=	+	=	++	++	+	=	+	
Scénario 2	45 ha	0	45	+++	+++	++	+	++	...	+++	...	+++	+	+	++	+	++	+	=	-	

Scénario privilégié par l'exploitant : Scénario 1

EMPLOI PARTAGE EN ELEVAGE

L'expérience du GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DU HAUT PILAT (PDD Pilat Loire)

Philippe HEITZ, éleveur, La Ferme du Champ – 42660 ST REGIS DU COIN

Tél. Fax : 04.77.51.87.32

- QUI ?** le Groupement d'Employeurs du Haut Pilat est une association loi 1901 de 3 adhérents, c'est-à-dire 3 exploitations d'élevage distantes entre elles de 3 à 10 km
- OU ?**
- Zone de moyenne montagne à 1000 m (Forez)
 - 2 exploitations bovins lait à 20 et 35 VL
 - 1 exploitation 110 chèvres en lait + fromagerie vente directe
 - 3 couples d'agriculteurs : exploitations familiales
 - **le salarié** : fils d'agriculteurs, BEPA, en recherche d'emploi à 18 ans après échec dans le système scolaire au niveau de la seconde
 - **les employeurs** : 2 anciens maîtres de stage et les parents du jeune
- POURQUOI ?**
- rencontre de **deux besoins** : d'emploi et de main d'œuvre
 - **engagement personnel** important et **prise de risque** permis par des motivations personnelles fortes
 - les **liens personnels** établis par le jeune stagiaire avec chacun de ses futurs employeurs a permis la mise en relation de ces derniers
 - jeune sans bagage scolaire important, mais avec **savoir-faire** et **qualités humaines** appréciées au préalable, d'où capital **confiance** important au départ.
- QUAND ?**
- création du groupement en janvier 1996
- CONTRAT ?**
- embauche avec **contrat à durée indéterminée**
 - statut d'ouvrier agricole, convention collective polyculture – élevage – cultures spécialisées Loire
- COMMENT ?**
- création de l'association loi 1901, démarches administratives facilitées par la petite taille et la légèreté de la structure et la motivation forte des membres
 - le salarié travaille sur les 3 fermes selon un **planning hebdomadaire**, non modifié depuis le début : Elevage A 16h - Elevage B 15h - Elevage C 8h

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
M	A	A	A	A	A	A	-
	B	C	B	C	-	-	-
AM	-	-	-	-	-	-	-
	B	A	B	A	-	-	-

- élevage laitier : base de travail régulière
 - souplesse de la petite structure : permutations faciles
 - adaptabilité saisonnière prévue : système de crédit-débit d'heures
 - salaire mensuel fixe
- TACHES ?**
- ce n'est pas le service de remplacement, dont le salarié fait tout seul, presque tout, peu de temps
 - dans notre groupement, le salarié travaille avec son employeur, ne fait pas tout, tout le temps
 - Tâches effectués , par ordre d'importance (en volume horaire à l'année)
 - affouragement, alimentation du troupeau
 - nettoyage fumier, paillage
 - travail des terrains, manuel ou mécanisé
 - chantier d'aménagement de bâtiments
 - traite

COÛT ?

- salaire mensuel fixe : SMIC
- facturation mensuelle aux adhérents des heures effectivement travaillées
- exonération importante de charges sociales les deux premières années (embauche d'une jeune demandeur d'emploi peu qualifié)
- aide au premier emploi d'un jeune (Etat) : 18000 F
- aide régionale (Rhône Alpes) à la création d'emploi : 50000 F
- l'amortissement des aides sur 4 années permet de ralentir l'augmentation du coût horaire liée à la fin des exonérations de charges salariales

année	96	97	98
coût horaire			
réel	38 F	48 F	62 F
facturé	44 F	38 F	38 F

BILAN ?

POUR LE SALARIE

- véritable emploi durable (CDI, avantages sociaux)
- expérience professionnelle, acquisition de compétences validées partiellement en stage pré-installation le cas échéant
- autonomie, développement personnel
- ouverture d'esprit, insertion dans un réseau relationnel plus vaste que le clan familial

POUR LES EMPLOYEURS

- réorganisation du travail, restructuration des fonctions
- acquisition des compétences du métier... d'employeur
- efficacité professionnelle accrue, sécurité
- confort de vie professionnelle et privée
- coût élevé et confrontation moralement difficile avec le statut salarié

mais

PERSPECTIVES ?

- notre choix d'investir dans la main-d'œuvre plutôt que dans du matériel sera tenable selon l'évolution du coût du travail salarié, du revenu agricole
- un emploi étant un travail et un revenu, le partage de l'emploi dépend des conditions du partage du travail et du revenu

6 personnes à travailler

5 associés

Pierrette MORINEAU	46 ans	60% de temps
Christian GAUTIER	44 ans	
Gérard CHASSERIAU	53 ans	66% de temps
Jacques MORINEAU	41 ans	
Claude ALBERT	41 ans	

un salarié à plein temps Jean Francois MATHONNEAU 26 ans

468 000 Litre de lait *reconversion en 1998*

70 truies naisseur engraisseur (naissage plein air) *restera pour l'instant en conventionnel*

340 m² de poulailler biologique (*depuis 1988*)

	1997	1998	1999
surface totale	133	189	192,5
batiments, bois et			
parcs truies et poulets	14,5	17,5	17,5
sau	118 ha	172,2	175

terrain argilo calcaires pour la plupart

90 ha argile 50à60%

30 ha de groix(10/15 cm de terre sur le calcaire

40 ha argilo calcaire 30 à 50 cm et de 25 à 35% d'argile

20 ha argilo limoneux 25 à35% argile

Arrivée d'un associé supplémentaire au 1 oct 1997 avec 55 ha et 146000 l de lait

répartition des tâches	vaches	Christian et Claude
	poulet et compte	Pierrette
	porcs	Gerard
	cultures	Jacques et Jean Francois
	gestion globale	Jacques

ORIENTATION DE L'EXPLOITATION

le système d'exploitation répond à plusieurs objectifs

autosuffisance et transformation au maximum

(transformation des céréales en porcs)

production respectant l'environnement

fumure de fond uniquement avec les déjections de l'exploitation

lisier sur céréales

compostage du fumier

désodorisation partielle du lisier

plantation de haies autour des parcelles

système fourrager à base d'herbe

semis d'engrais vert

limitation des phyto (doses réduites et on se passe des

molécules dangereuses: atrazine alachlore lindane)

bilan minéral global et à la parcelle

production économe en coût et temps de travail (paturage maxi)

4.5 semaines de vacances

suite logique de la désintensification *passage en bio de la totalité de la sau et des vaches laitières*

10 ha en reconversion soit la totalité des prairies et des cultures de printemps en 98 et le rest en 99

livraison du lait bio et de céréales bio à l'automne 99

ASSOLLEMENT DE L EXPLOITATION

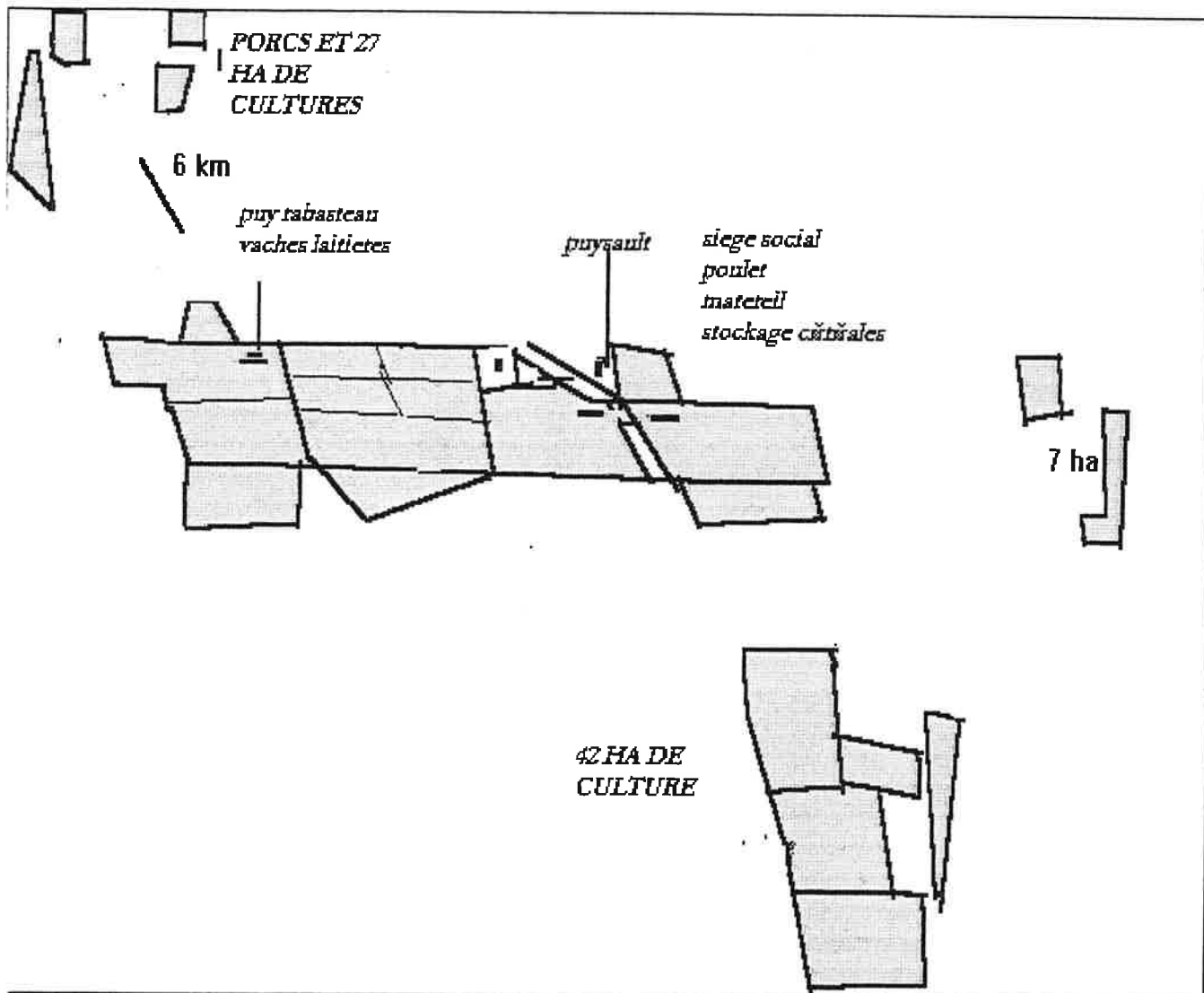
orientation pour 2000/2005
du fait du passage en bio

dérobée
derobée

	1995	1996	1997	1998		1999	2000
sau	117	121,5	118	172,2		175	175
prairies temp	48	42,4	42	64	R1	100	100/110
prairies temp							
mais ensilage	23	30,5	11,5	7,5	R1	0	
shorgho ensilage			6				
colza fourrager			4	6	R1	4	4
rgi			14	12	R1	0	
avoine vesce ensilée				10,2	R1	5	5
sfp	71	72,9	59,5	81,7	0	90 à 100	90à100
mais grain			15,3	8	R1		10à15
ble	28,1	26,55	21,8	27,8			20à25
orge	11,5	15,75	17,8	20,8			6à9
triticale	6,4	6,35		8,1	R1		10à15
colza grain				7,8		0	0
tournesol				12,3	R1		10à15
jachere			4,3	5,7	R1		
TOTAL CULTURES	48,65	59,2	90,5			75	65à75
			118,7	172,2			
vaches laitie	52	53	53	75		80	80

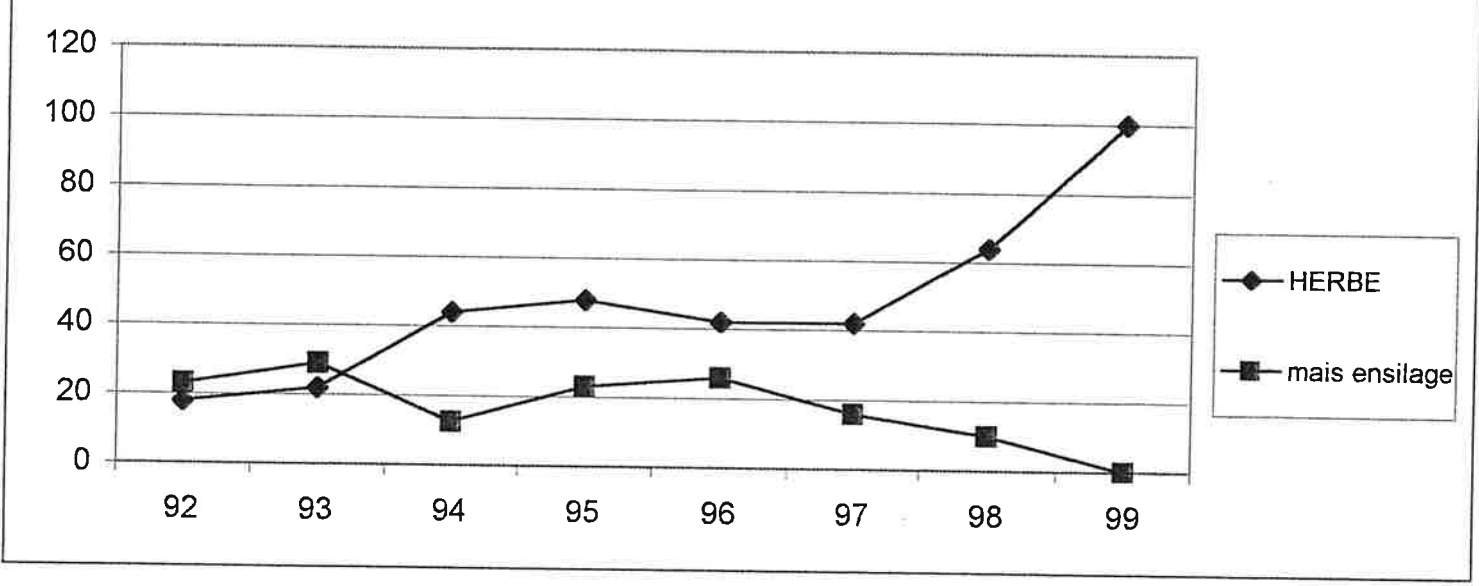
vente de foin
bio entre 10 et
20 ha selon la
productivité

assolement céréales à cons-
truire:
2 à 4 ans de prairies (luzerne
ou trèfle violet) suivi de 5 à 8
ans de cultures
alternance de 2 céeéales suivi
d'un oléogineux, mais ou legu-
mineuse(feverole, pois ?)

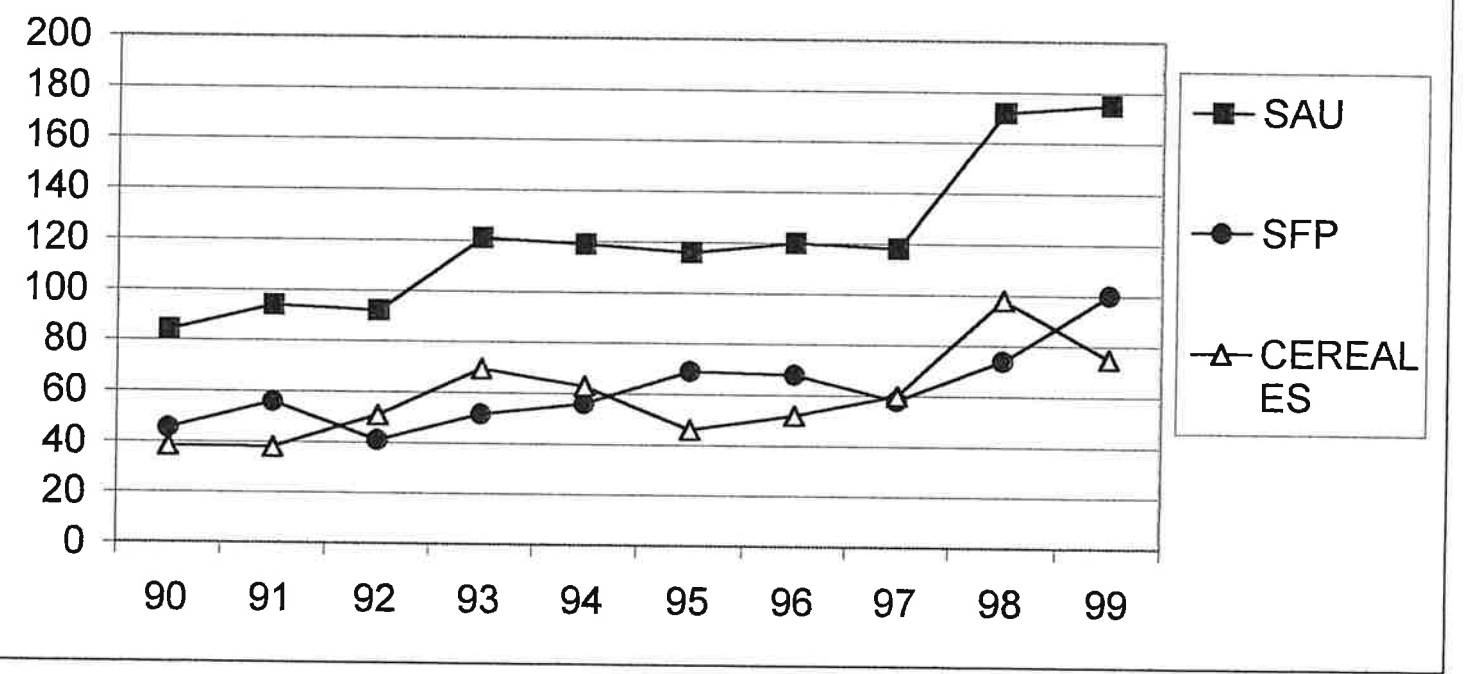


	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99
HERBE			18	22	44	48	42	42	64	100
mais ensilage			23	29	12,5	23	26	16	10	0
SAU	84	94	92	121	119	116	120	118	172	175
SFP	45,5	56	41	51,5	56	69	68	58	74	100
CEREALES	38,5	38	51	69,5	63	46	52	60	98	75

evolution de l'herbe et du maïs



EVOLUTION SAU SFP ET CEREALES



- 1983 installation des trois premiers du GAEC (jacques Pierrette et Christian)
80 ha objectif 70 v1 à 6000 l soit 420 000 l de lait.
- 1984 quota n'ayant pas de référence sur l'exploitation auparavant attribution de 160000 l et droit à produire de 320000 l correspondant à l'étude prévisionnelle d'installation
- 1985 à 87 assainissement de l'exploitation. drainage de 50 ha
- 1988 Diversification dans un poulailler de 400 m² en biologie. Passage de 10 ha en bio pour un essai
- 1990 nouvel associé qui apporte 56 truies plus l'engraissement et 15 ha
- 1992 augmentation de 20 ha =120 ha de sau. passage à 70 truies et embauche d'un salarié ce qui fait 5 personnes à travailler.
4.5 uta 320 000 l de lait
400 m² de poulailler
70 truies N.E.
- 1993 Crise du porc
baisse d'un 1/2 temps salarie
résultats vaches pas très bons
- 1994 bonne année herbe
- 1995 année difficile pour l'herbe
- 1996 reprise du salarié à plein temps
200 m² supplémentaires de poulailler
- 1997 arrivé d'un nouvel associé avec 146 000 de lait et 55 ha
- 1998 6 personnes à travailler sur l'exploitation dont 2 à 2/3 de temps
175 ha de SAU 468 000 l de lait
70 truies NE 640 m² de poulailler.
- PASSAGE EN BIO DE TOUTE LA SAU ET DES VACHES LAITIÈRES
- L'installation hors succession (pas de bâtiments ni de troupeaux) ne nous laissent ni le choix de la production ni de la façon de produire :
- 20 ha de prairies dont des luzernes.
 - 30 ha de maïs
 - 20 ha de blé
 - 10 ha d'orge
 - 50 vaches laitières
- Exploitation relativement intensive mais pâture des vaches aux printemps sur 2 mois. nous sommes dans un secteur où les troupeaux sont à l'étable toute l'année
- Avec des années relativement sèches, on pense plusieurs fois à l'irrigation. Mais vu le montant élevé de l'investissement nous préférons pour des raisons à la fois de répartition du travail, de sécurité de revenu, diversifier vers la volaille biologique. Ceci correspond mieux à notre philosophie.
- Remise en cause de l'intensification sur les cultures.
Objectif : descendre les charges opérationnelles de 3000 à 1800/2000 frs par ha.
Suppression des engrais de fond, diminutions des doses de phyto et des engrais azotes compostage des fumiers et meilleures utilisations des lisiers.
Début d'un groupe de recherche sur la désintensification au niveau de l'élevage.
- Après 2 années de visites et de recherche création du GRAPEA.
Désintensification au niveau des vaches laitières
Objectif : 50 ha de prairies (1 ha par vache et sa suite)
semis de mélanges de légumineuses (trèfles et lotiers)
rga trèfle fêtuque ou dactyle
Pâturage maxi : 3 à 4 mois au printemps et 2 mois à l'automne
Vêlage l'été pendant la période sèche.
Veaux élevés sous la mère
- Le groupe nous permet d'évoluer dans les techniques de prairies par les comparaisons de non essais. Notre principal problème est la pérennité du trèfle
- Meilleure prise en compte des amendements organiques : création d'un programme de suivi de culture qui permet de ressortir à la fois le bilan économique de chaque parcelle mais aussi les fumures exactes au niveau organique ainsi que le bilan minéral à la parcelle. En pâture nous avons le rendement à la parcelle. Ceci nous a permis de faire apparaître du gaspillage de l'azote dans les apports d'automne avant les céréales. Essai en 96 de lisier sur blé au printemps.
Modification des apports organiques : compost sur prairies et maïs et lisier sur céréales.
- Evolution du système fourrager vers le multi espèces :
- Terres de fond, bordures de ruisseau : rga trèfle blanc
 - Argiles rouges : dactyle (15kg) rga(3kg) 2 à 3 variétés de trèfles(5kg)
 - Terres sèches : sur la moitié dactyle luzerne ou dactyle trèfle
L'autre moitié RGI précoce/colza fourrager/avoine vesce.
- Abandon des fêtuques car non appétentes et pas assez productives.
Augmentation du pâturage : on démarre par les RGI ensuite dactyles au mois de mai RGA pendant que les dactyles sont fauchés. Ensuite les repousse de dactyles tiennent longtemps. On termine par les colzas fourragés.
- Pendant le même temps prise en compte plus importante de l'environnement :
- Bilan minéral de l'exploitation
 - Enregistrement précis des éléments fertilisants et des rdts de prairie
 - Utilisation d'engrais vert(moutarde) pour piéger l'azote d'automne
 - Maïs sans atrazines
 - Recherches au niveau des céréales de molécules moins polluantes.

ANALYSE DES 7 ANNEES DE DESINTENSIFICATION

Le travail approfondi avec le GRAPEA sur des systèmes désintensifs nous a permis d'obtenir un bon équilibre à la fois économique et environnementale :

FOURRAGES ET VACHES LAITIERES :

- Meilleure production des prairies
- Mélanges dont le trèfle a regagné sa place
- Systèmes plus complexes avec adaptation des prairies au sol et aux besoins.
- Recherche du pâturage maxi (colza rgi de pâture)
- On n'hésite pas à sortir les animaux de bonne heure même s'il faut les rentrer 15 jours plus tard
- Les prairies de 4/5 ans ont une excellente portance par rapports à des prairies de courte durée
- 1998 génisses 1 mois ½ en stabule. Vaches laitières sorties au 10 février.
- Les veaux sont laissés sous les mères pendant 10 jours pour les femelles qu'on garde ou jusqu'à la vente.
- Au niveau des concentrés après une suppression pendant la pâture nous avons maintenu 1 kg de blé pour maintenir le taux azoté. N'ayant jamais été élevé en concentré on a baissé que légèrement. C'est plus la répartition qui a changé. Nous ne cherchons plus la performance individuelle mais le résultat global en terme économique mais aussi de travail : Plus de pic de lactation les vaches ont toute la même ration.

CEREALES.

Après le 1^{er} objectif qui était la baisse des intrants (de 3000 fr/ha à 1500) nous nous sommes orientés vers une plus grande prise en compte de l'environnement : abandon des molécules dangereuses, ce qui entraîne une légère remontée des coûts

Base de techniques de cultures en agriculture durable : appliquer les bases de l'agronomie et le respect de la terre comme matière vivante et non pas un support :

- Pas de traitements systématiques
- Pas d'insecticide de sol
- Eviter les insecticides de végétation de façon à favoriser la faune auxiliaire
- Favoriser la vie microbienne du sol
- Respect de la structure du sol
- Pilotage de l'azote à la fois par analyses mais aussi à la couleur tenir compte des minéralisations.

Un sol bien vivant et bien structuré plus de l'eau et de la chaleur c'est tout ce qu'il faut pour de bonnes cultures. L'année 1992 en a été la preuve :

Après 2 ans de baisse d'intrant et l'apport que de 90 unités d'azote on a obtenu grâce aux bonnes conditions climatiques 86 qx de blé alors que la moyenne n'est que de 67 qx/ha.

Il n'y a pas eu de décrochage de rendement depuis la baisse des intrants. Il ne faut pas chercher le maximum c'est la nature qui le trouve.

MAIS.

Après un essai d'apport sur la ½ de la surface de 60 u d'N et de ne pas avoir eu de différence de rendement pendant 3 ans nous avons abandonné les apports d'azote sauf conditions particulières. Le binage est un complément du désherbage ainsi qu'un travail du sol. (Le maïs est une plante sarclée).

Depuis 2 ans nous n'utilisons plus d'atrazine. Ceci entraîne une augmentation du coût de désherbage. Le désherbinage était envisagé (binage plus traitement que du rang de maïs) mais le passage en bio bouleverse cela.

Je n'est pas utilisé d'insecticide de sol depuis 1990. Il y a eu quelques attaques de taupins mais les quelques pertes de pied de maïs ne sont rien en comparaison des économies réalisées.

AMENDEMENTS ORGANIQUES.

La fumure de fond de l'exploitation est basée uniquement sur la bonne utilisation des effluents d'élevages :

- Répartition sur toute la surface tous les ans
- Mélanges des fumiers de volaille et de bovin qui sont compostés
- Mélanges des lisiers de porcs et de bovins
- Les lisiers sont apportés en majeure partie au printemps sur céréales et à l'automne uniquement sur les colzas ou les semis de prairies
- Apports modestes à chaque épandage : 17 à 25 m³ de lisier/ha selon sa richesse.
5 à 7 t de compost / ha

Le matériel d'épandage a été adapté : table d'épandage pour le compost et double Buse ainsi que des pneus basse pression sur la tonne à lisier.

En 1999 on va passer à un stockage de 10 mois de façon à tout utiliser les lisiers au printemps. Une rampe d'épandage à pendillards va être installée sur la tonne de façon à améliorer la répartition.

Dans le même temps on a essayé de désodoriser le lisier de porc : oxygénation et bactéries.

EVOLUTIONS AU NIVEAU DU GRAPEA

Le groupe a permis beaucoup d'échanges et d'expérimentation. (Visites sur le terrain échanges, confiance dans le regard des autres). Cet accompagnement a facilité les changements des fois radicale de système d'exploitation dont certains étaient très intensifs auparavant.

Certains ont été trop brutaux dans leurs changements ou n'ont pas pu intégrer toutes les données nécessaires pour mener les mener à bien. Le groupe les a épaulés et les a questionnés pour éviter l'échec.

Nous nous sommes aperçus que dans cette voie il n'y avait pas de modèles mais un équilibre à trouver dans chaque exploitation en fonction des contraintes et des objectifs de chacun.

Un travail de référence et de comparaison s'est rendu nécessaire.

- Grille lait basé sur le litre de lait vendu et non pas produit théoriquement (contrôle laitier)
- Grille viande
- Bilan des minéraux.

Avec le RAD (Réseau Agriculture Durable) qui regroupe 11 groupe sur l'Ouest de la France on a avancé vers une mise en commun plus large et aussi un travail sur un cahier des charges agriculture durable avec comme base «nourrir EMPLOYER PRESERVER».

En conclusion pour nous agriculteurs cette orientation nous amène certaines réflexions

- C'est de retrouver le plaisir de travailler
- De s'être réconcilier avec la nature
- De redécouvrir le sens du mot « paysan »
- De produire des biens de qualité
- De respecter son environnement
- De favoriser l'installation par des systèmes moins gourmands en capitaux
- De favoriser l'emploi en obtenant de bonnes valeurs ajoutées avec des moyens de production modestes. Un certain nombre d'entre nous on embauché des salariés.
- De garder le capital sol pour les générations futures.

Jacques MORINEAU
Puisault
St mars des prés
85 110 CHANTONNAY

RESULTATS LAIT

	1992		1993		1994		1995		1996		1997	
	total	litre	total	litre	total	litre	total	litre	total	litre	total	litre
sfp	41		51		53,5		71		69,1		57,88	
mais	23		29		12,5		23		26,7		15,74	
herbe	18		22		44		48		42,4		42,14	
nbr vl	47		47		50		51,8		52,6		53	
lait vendu	306671		299836		319252		321204		326751		327443	
lait/vl	6525		6379		6385		6201		6212		6178	
PRODUIT												
lait	600222	1,96	585000	1,95	632876	1,98	629728	1,96	660555	2,02	656504	2,01
veaux	24800	0,08	35260	0,12	48250	0,15	55700	0,17	35850	0,11	39200	0,12
vl reforme	96984	0,32	71956	0,24	81344	0,25	77702	0,24	78500	0,24	131444	0,40
achat animaux											195203	
stock animaux					1076	0,00	28694	0,09	-862	0,00	139072	0,43
TOTAL PRO ANI	722006	2,35	692216	2,31	763546	2,39	791824	2,47	774043	2,37	771017	2,36
stocks vegetaux					-27188	-0,09	-2059	-0,01	25950	0,08	46974	0,14
primes pac			31900	0,11	17779	0,06	43786	0,14	45766	0,14	29619	0,09
TOTAL VEGETAUX			31900	0,11	-9409	-0,03	41727	0,13	71716	0,22	76593	0,23
TOTAL PRODUIT	722006	2,35	724116	2,42	754137	2,36	833551	2,60	845759	2,59	847610	2,59
CHAR. OPERATION												
SFP	77636	0,25	51952	0,17	55939	0,18	63208	0,20	72318	0,22	82398	0,25
concentre	96604	0,32	77768	0,26	72717	0,23	53744	0,17	69426	0,21	67850	0,21
achat fourrage							13087	0,04	8170	0,03		
COUT ALIMENTAIR	174240	0,57	129720	0,43	128656	0,40	130039	0,40	149914	0,46	150248	0,46
veto	23850	0,08	17188	0,06	15264	0,05	16694	0,05	16920	0,05	16009	0,05
frais elevage taxe	61858	0,20	54410	0,18	53555	0,17	39374	0,12	40261	0,12	43751	0,13
fournitures							13801	0,04	10367	0,03	17143	0,05
paille	21600	0,07	21600	0,07	20400	0,06	20040	0,06	28125	0,09	22500	0,07
Total autres charges	107308	0,35	93198	0,31	89219	0,28	89909	0,28	95673	0,29	99403	0,30
TOTAL C.OPE	281548	0,92	222918	0,74	217875	0,68	219948	0,68	245587	0,75	249651	0,76
MARGE BRUTE	440458	1,44	501198	1,67	536262	1,68	613603	1,91	600172	1,84	597959	1,83
CHARGES STRUC												
salaires					20285	0,06	48943	0,15	49405	0,15	44900	0,14
charges sociales					55889	0,18	51894	0,16	32784	0,10	41055	0,13
Fermages					37280	0,12	48167	0,15	45705	0,14	47706	0,15
carb lub					13148	0,04	14484	0,05	16960	0,05	17500	0,05
travaux par tiers					7931	0,02	3891	0,01	2598	0,01	3569	0,01
entre mat bat					43236	0,14	60612	0,19	48217	0,15	29964	0,09
edf					17331	0,05	19683	0,06	20154	0,06	18564	0,06
divers					33068	0,10	37253	0,12	54714	0,17	30413	0,09
TOTAL C S	226000	0,74	190000	0,63	228168	0,71	284927	0,89	270537	0,83	233671	0,72
EBE	214458	0,70	311198	1,04	308094	0,97	328676	1,02	329635	1,01	364288	1,11
EBE sans salaires	214458	0,70	311198	1,04	328379	1,03	377619	1,18	379040	1,16	409188	1,25
ammortissements					84828	0,27	116870	0,36	129140	0,40	115096	0,35
frais financiers	125000	0,41	165038	0,55	69280	0,22	65272	0,20	69763	0,21	60989	0,19
TOTAL CS	351000	1,14	355038	1,18	382276	1,20	467069	1,45	469440	1,44	409756	1,25
REVENU AGRICOLI	89458	0,29	146160	0,49	153986	0,48	146534	0,46	130732	0,40	188203	0,58
revenu sans salarie	89458	0,29	146160	0,49	174271	0,55	195477	0,61	180137	0,55	233103	0,71

COMPARAISON RESULTAT AU LITRE DE LAIT AVEC GRAPEA

	GRAPEA 97	URSULE97
sau		120
sfp		57,88
mais		15,74
herbe		42,14
nbr vl		53
lait vendu		327443
lait/vl		6178
PRODUIT		
lait	2,05	2,01
veaux	0,1	0,12
vl reforme	0,23	0,40
stocks animaux achats	0,05	0,43
TOTAL PRO ANI	2,37	2,36
stocks vegetaux		0,14
primes pac		0,09
TOTAL VEGETAUX	0,24	0,23
TOTAL PRODUIT	2,62	2,59
CHAR. OPERATION		
SFP	0,24	0,25
concentre	0,22	0,21
achat fourrage	0,06	
COUT ALIMENTAIRE	0,53	0,46
veto	0,06	0,05
frais elevage taxe	0,11	0,13
fournitures	0,02	0,05
paille	0,01	0,07
Total autres charges	0,21	0,30
TOTAL C.OPE	0,76	0,76
MARGE BRUTE	1,86	1,83
CHARGES STRUC		
salaires	0,05	0,14
charges sociales	0,21	0,13
Fermages	0,15	0,15
carb lub	0,03	0,05
travaux par tiers	0,04	0,01
entre mat bat	0,07	0,09
edf	0,05	0,06
divers	0,13	0,09
TOTAL C S	0,73	0,72
EBE	1,1	1,11
EBE sans salaires	1,15	1,25
ammortissements	0,22	0,35
frais financiers	0,08	0,19
TOTAL CS	1,073	1,25
REVENU AGRICOLE	0,8	0,58
revenu sans salarie	0,85	0,71

Exemples de mon cahier Porcellane Au Exo

BLE

1997

17/04/98

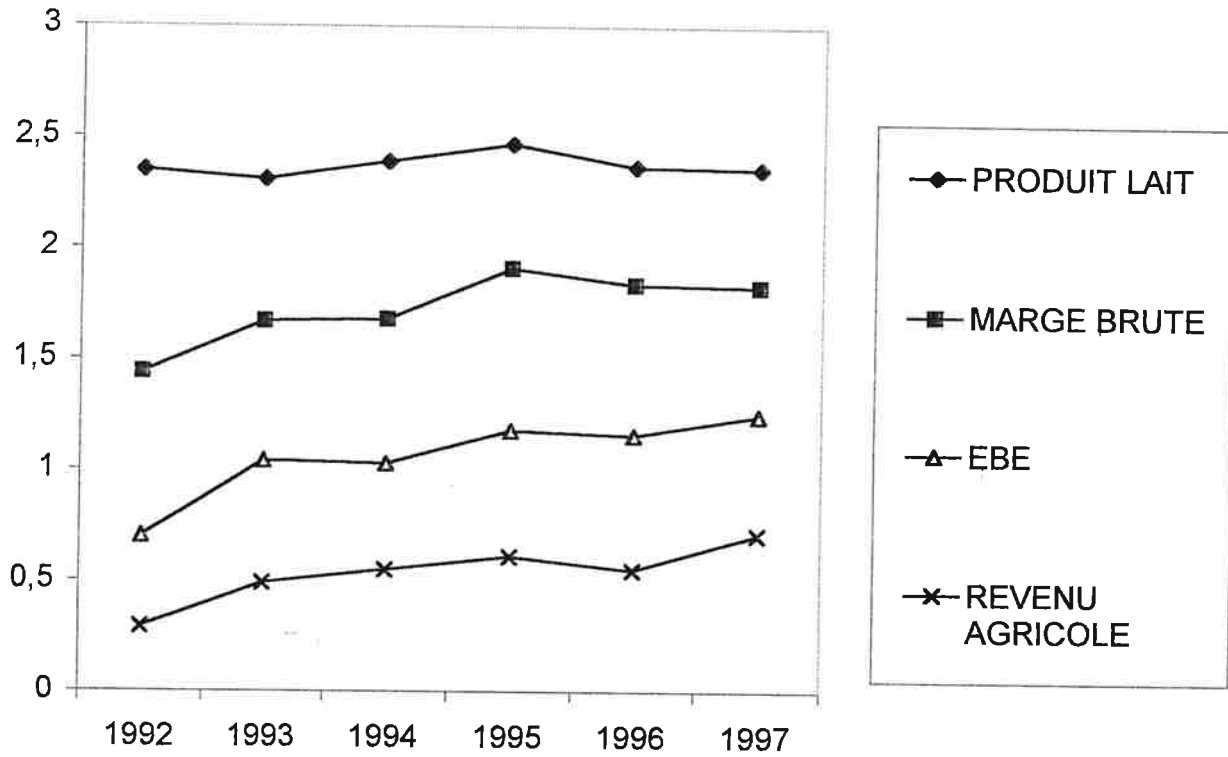
PARCELLES	chapin 3,7 ha				pre la cour 3,75 ha				gacbiere 5,53 ha						
w du sol	decompactage + beche+herse+rot				beche + herse+rot				beche+herse+rot						
semis	date	variété	quantité	cout	date	variété	quantité	cout	date	variété	quantité	cout			
	21/010	texel t	680	863,6	22-oct	texel t	720	914,4	22-oct	texel t	150	190,5			
										tremie t	570	723,9			
total			680	863,6			720	914,4			720	914,4			
par ha	pmg	51	183,78	233,41	pmg	51	192	243,84	pmg	45,5	130,2	165,35			
observations	densite	360,36	nbr/rep		densite	376,47	nbr/rep		densite	286,15					
desherbage	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout			
ipu	15-déc	ipu	8,15	268,95	15-déc	ipu	8,6	283,8	15-déc	ipu	12,15	400,95			
maestro		maestro	1,1	117,7		maestro	1,2	128,4		maestro	1,5	160,5			
	10-avr	allié	75	315	10-avr	allié	78	327,6	10-avr	allié	110	462			
total			84,25	701,65			87,8	739,8			123,65	1023,5			
par ha			22,77	189,64			23,413	197,28			22,36	185,07			
observations															
regulateur					07-mars	c5	7,5	116,78	13-mars						
par ha							2	31,14							
fongicide	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout			
	30-avr	opus	2,22	510,6	30-avr	opus	2,3	529	30/04	opus	5,3	1219			
insecticide	04-juin	cytrine	0,84	92,4	04-juin	cytrine	0,89	97,9	04-juin	cytrine	1,26	138,6			
total			3,06	603			3,19	626,9			6,56	1357,6			
par ha			0,827	162,97			0,8507	167,17			1,1863	245,5			
observations															
fumure	date	produit	qant/ha	enfoui	date	produit	qant/ha	enfoui	date	produit	qant/ha	enfoui			
fumier		w				w				w					
lisier		w				w			04-févr	lporc1	18				
lisier		w				w				w					
	Catot/ha		Norg/ha		Catot/ha		Norg/ha		Catot/ha	95,4	Norg/ha	82,8			
	Ptot/ha		Ktot/ha		Ptot/ha		Ktot/ha		Ptot/ha	72	Ktot/ha	44,1			
CA/N/P/K		450,24				389,61			527,56	264,32	398,16	243,87			
	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout			
chaux		w				w				w					
N 1er apport	30-janv	n33.5	344	402,48	30-janv	n33.5	363	424,71	30-janv	n33.5	514	601,38			
N 2eme appo	06-mars	n33.5	1000	1170	06-mars	n33.5	800	936	04-avr	n33.5	275	321,75			
N 3eme apport		w				w				w					
		w				w				w					
total sans fur	engr tot	1344	cout/tot	1572,5	engr tot	1163	cout/tot	1360,7	engr tot	789	cout/tot	923,13			
par ha	qte/ha	363,24	cout/ha	424,99	qte/ha	310,13	cout/ha	362,86	qte/ha	142,68	cout/ha	166,93			
	Nmin/ha	121,69	Ntot/ha	121,69	Nmin/ha	103,89	Ntot/ha	103,89	Nmin/ha	47,797	Ntot/ha	130,6			
COUT TOTAL		3740,7	cout/ha	1011		3758,6	cout/ha	1002,3		4218,6	cout/ha	762,85			
	produit	nbr heur	ct total	ct / ha	produit	nbr heur	ct total	ct / ha	produit	nbr heur	ct total	ct / ha			
recolte	moisson	3	2100	567,57	moisson	3,1	2170	578,67	moisson	4,66	3262	589,87			
CHARGES O	OPE	total	par ha		OPE	total	par ha		OPE	total	par ha				
TOTALES		5840,7	1578,6			5928,6	1581			7480,6	1352,7				
	chapin					pre la cour					gacbiere				
PRODUIT	nature	quantite	produit	par/ha	nature	quantite	produit	par/ha	nature	quantite	produit	par/ha			
	blé	235	19975	5398,6	blé	270	22950	6120	blé	400	34000	6148,3			
	paille	3	540	145,95	paille	3	540	144	paille	3	540	97,649			
	prime	1910	7067	1910	prime	1910	7162,5	1910	prime	1910	10562	1910			
produit total			27582	7454,6			30653	8174			45102	8155,9			
marge brute/f	MB/HA		C.S/HA	3800	MB/HA		C.S/HA	3800	MB/HA		C.S/HA	3800			
marge nette	MN/HA	20,3	rdt/ha	63,514	MN/HA	20,3	rdt/ha	72	MN/HA	20,3	rdt/ha	72,333			

PARCELLES	legerie 6 ha				petit champ 1,34 ha				parc truite 1,46 ha			
w du sol	1/2 beche 1/2 labour+rot				laour+rot							
semis	date	variété	quantité	cout	date	variété	quantité	cout	date	variété	quantité	cout
	24-oct				24-oct	texel t			24-oct			
	24-oct	tremie t	763	969,01		tremie t	170	215,9		tremie t	185	234,95
total			763	969,01			170	215,9			185	234,95
par ha	pmg	44	127,17	161,5	pmg	44	126,87	161,12	pmg	44	126,71	160,92
observations	densite	289,02			densite	288,33			densite	287,98		
desherbage	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout
	15-déc	ipu	13,2	435,6	15-déc	ipu	2,9	95,7	06-mars	ipu	3	99
		maestro	1,7	181,9		maestro	0,4	42,8		korilene	1,5	49,5
	10-avr	allié	120	504	10-avr	allié	27	113,4				
total			134,9	1121,5			30,3	251,9			4,5	148,5
par ha			22,483	186,92			22,612	187,99			3,0822	101,71
observations												
regulateur												
par ha												
fongicide	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout
	30-avr	opus	5,9	1357	30-avr	opus	1,2	276				
	04-juin	cytrine	1,38	151,8	04-juin	cytrine	0,3	33	04-juin	cytrine	0,33	36,3
total			7,28	1508,8			1,5	309			0,33	36,3
par ha			1,2133	251,47			1,1194	230,6				24,863
observations												
fumure	date	produit	qant/ha	enfoui	date	produit	qant/ha	enfoui	date	produit	qant/ha	enfoui
fumier		w				w				w		
	04-févr	lporc1	26			w				w		
lisier		w				w				w		
	Catot/ha	137,8	Norg/ha	119,6	Catot/ha		Norg/ha		Catot/ha		Norg/ha	
	Ptot/ha	104	Ktot/ha	63,7	Ptot/ha		Ktot/ha		Ptot/ha		Ktot/ha	
		826,8	186,93	624	382,2		128,64			146,4		
	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout
chaux		w				w				w		
N 1er apport	30-janv	n33.5	558	652,86	30-janv	n33.5	124	145,08	30-janv	n33.5	147	171,99
N 2eme apport		w			04-mars	n33.5	260	304,2	04-avr	n33.5	290	339,3
N 3eme apport		w				w				w		
		w				w				w		
total sans fur	engr tot	558	cout/tot	652,86	engr tot	384	cout/tot	449,28	engr tot	437	cout/tot	511,29
par ha	qte/ha	93	cout/ha	108,81	qte/ha	286,57	cout/ha	335,28	qte/ha	299,32	cout/ha	350,2
par ha unite	Nmin/ha	31,155	Ntot/ha	150,76	Nmin/ha	96	Ntot/ha	96	Nmin/ha	100,27	Ntot/ha	100,27
COUT TOTAL/HA		4252,2	cout/ha	708,7		1226,1	cout/ha	914,99		931,04	cout/ha	637,7
	produit	nbr heur	ct total	ct / ha	produit	nbr heur	ct total	ct / ha	produit	nbr heur	ct total	ct / ha
recolte	moisson	5	3500	583,33	moisson	1,1	770	574,63	moisson	1,2	840	575,34
CHARGES O	OPE		total	par ha	OPE		total	par ha	OPE		total	par ha
OPE			7752,2	1292			1996,1	1489,6			1771	1213
	legerie				petit champ				parc truite			
PRODUIT	nature	quantite	produit	par/ha	nature	quantite	produit	par/ha	nature	quantite	produit	par/ha
	blé	422	35870	5978,3	blé	90	7650	5709	blé	70	5950	4075,3
	paille	3	540	90	paille	3	540	402,99	paille	2	360	246,58
	prime	1910	11460	1910	prime	1910	2559,4	1910	prime	1910	2788,6	1910
produit total			47870	7978,3			10749	8021,9			9098,6	6231,9
marge brute/ha	MB/HA		C.S/HA		MB/HA		C.S/HA		MB/HA		C.S/HA	3800
marge nette	MN/HA		rdt/ha	70,333	MN/HA		rdt/ha	67,164	MN/HA		rdt/ha	47,945

RESULTAT 1997

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
PRODUIT LAIT	2,35	2,31	2,39	2,47	2,37	2,36
MARGE BRUTE	1,44	1,67	1,68	1,91	1,84	1,83
EBE	0,7	1,04	1,03	1,18	1,16	1,25
REVENU AGRICOLE	0,29	0,49	0,55	0,61	0,55	0,71

evolution resultat lait

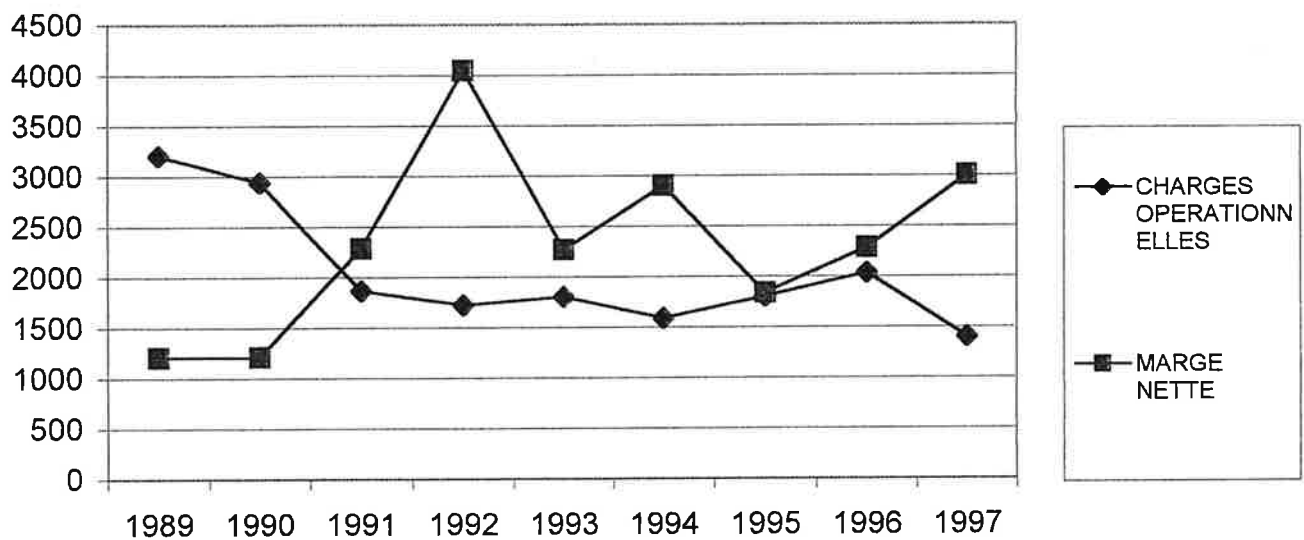


GAEC URSULE

CHARGES ET MARGES DU BLE

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
SEMENCE	450	345	251	285	245	212	237	231	188	329
ENGRAIS	1100	1067	456	307	512	381	390	421	251	393
AZOTE MINERAL	200	180	145	90	140	134	130	121	71	133
AZOTE ORGANIQUE								109	54	30
amendement et phyto interculture			186	110	110			150	0	
HERBICIDE	400	374	121	71	139	103	148	159	183	265
FONGICIDE	460	480	224	376	200	300	380	380	178	
INSECTICIDE	45	45					50	0	25	0
RACOURCISSEUR	100		34	34	5	12	19	15	5	0
SOUS TOTAL INTRANT	2755	2491	1417	1273	1351	1142	1354	1586	955	
RECOLTE	450	450	450	450	450	450	450	450	450	
CHARGES OPERATIONNELLES	3205	2941	1867	1723	1801	1592	1804	2036	1405	
RENDEMENT /HA	69	66	66	85	65	70	60	68	69	
PRODUIT 85 fr par ql										
plus prime 1945 + paille 400	8210	7955	7955	9570	7870	8295	7445	8125	8210	
MARGE BRUTE	5005	5014	6088	7847	6069	6703	5641	6089	6805	
CHARGES DE STRUCTURE	3800	3800	3800	3800	3800	3800	3800	3800	3800	
MARGE NETTE	1205	1214	2288	4047	2269	2903	1841	2289	3005	

evolution des charges opérationnelles et du revenu par ha



ha				PARCELLES	quantite	cout	quantite/ha	cout /ha	
				w du sol					
date	variété	quantité	cout	semis					
				texel t	1550,00	1968,50	71,17	90,38	
				tremie t	1688,00	2143,76	77,50	98,43	
				semence	3238,00	4112,26	148,67	188,81	semence
pmg									
densite									
date	produit	quantite	cout	desherbage					
				ipu	48,00	1584,00	2,20	72,73	
				maestro	7,40	680,80	0,34	31,26	
					410,00	1722,00	18,82	79,06	
				deherbage	465,40	3986,80	21,37	183,05	désherbage
				regulateur	7,50	116,78	0,34	5,36	regulateur
date	produit	quantite	cout	fongicide					
					16,92	3891,60	0,78	178,68	
				insecticide	5,00	550,00	0,23	25,25	
				fongicide	21,92	4441,60	1,01	202,05	fongicide
				fumier					fumier /ha
				lisier	255,54		11,73	12	lisier/ha
date	produit	qant/ha	enfoui	lisier				12	M O/ha
	w			CA TOTAL	1354,362		62,18	62	U/CAO/ha
	w			P TOTAL	1022,16		46,93	47	U/P/ha
	w			K TOTAL	626,073		28,75	29	U/K/ha
Catot/ha		Norg/ha		N mineral	1566,125		71,91	72	U/N minéral /ha
Ptot/ha		Ktot/ha		N organique	1175,48		53,97	54	U/N organi/ha
				N total	2741,609		125,88	126	U/N total/ha
date	produit	quantite	cout						
	w			chaux					chaux
	w			N 1er apport	2050,00	2398,50	94,12	110,12	
	w			N 2eme appo	2625,00	3071,25	120,52	141,01	
	w			N 3eme appo					
	w								
engr tot		cout/tot		total engrais	4675,00	5469,75	214,65	251,14	fumure
qte/ha		cout/ha						71,91	U/ha engrais
Nmin/ha		Ntot/ha						197,78	U/ha total
		cout/ha		COUT TOTAL		18127,19		832,29	TOTAL
produit	nbr heur	ct total	ct / ha						
moisson				recolte	18,06	12642,00	0,83	580,44	MOISSON
OPE		total	par ha	CHARGES OPE					
				TOTALES		30769,19		1412,73	TOTAL OPE
					quantite	prix	RDT/HA	PAR/HA	
nature	quantite	produit	par/ha	PRODUIT	code calcul	1			
				Céréale	1487	126395	68,27	5803,26	
paille				paille	17	3060	0,78	140,50	
prime				pime	11460	41599,8	526,17	1910,00	
				TOTAL				7853,76	PRODUIT
MB/HA		C.S/HA		MARGE BRUTE		140285,62		6441,03	MARGE BRUT
MN/HA		rdt/ha		MARGE NETTE		57521,615		2641,03	MARGE NET

		PRAIRIES			13,01 ha			17/04/98				
		NOUE BAS		1,77 ha	PATY AU BOEUF		1,65 ha	RUISSEAU		3,64 ha		
semis	spt93	4kg pedro 15kg barcelle			spt93	4kg pedro 15kg barcelle			sept-96	10 kg aubisque10 herbie		
		2kg hui 2 aran 1 lotier				2kg hui 2 aran 1 lotier				2 aran 2 alice 4 metarex		
	spt96	rga/merwi/metarex			sursemis de trefle+metarexfev 96							
paturage		1°pature	2°pature	3°pature		1°pature	2°pature	3°pature		1°pature	2°pature	3°pature
	date	01-avr	12-avr	11-mai	date	26-mars	05-mai	15-juin	date	11-mars	25-avr	25-mai
type animaux	type ani	vl	vl	vl	type ani	vl	vl	vl	type ani	vl	vl	vl
nbr animaux	nbrani	51	48	48	nbrani	51	48	48	nbrani	50	48	48
nbr de jour	nbr jour	2	2	2	nbr jour	3	2	2	nbr jour	9	13	7
% de pature	%nourri	80	100	100	%nourri	80	100	100	%nourri	70	100	100
qte ms recolt	qte reclt	1305,6	1536	1536	qte reclt	1958,4	1536	1536	qte reclt	5040	9984	5376
ms/ha	qte/ha	737,627	867,797	867,797	qte/ha	1186,91	930,909	930,909	qte/ha	1384,62	2742,86	1476,92
		4°pature	5°pature	6°pature		4°pature	5°pature	6°pature		4°pature	5°pature	6°pature
	date	14-juin	08-août		date	27-juin	13-août		date	29-mai	03-juil	06-juil
type animaux	type ani	vl	vt		type ani	g550	vl		type ani	g500	vl	g550
nbr animaux	nbrani	46	24		nbrani	30	33		nbrani	16	30	33
nbr de jour	nbr jour	2	8		nbr jour	3	3		nbr jour	7	3	5
% de pature	%nourri	100	100		%nourri	100	70		%nourri	100	100	100
qte ms recolt	qte reclt	1472	2304		qte reclt	837	1108,8		qte reclt	963,2	1440	1534,5
ms/ha	qte/ha	831,638	1301,69		qte/ha	507,273	672		qte/ha	264,615	395,604	421,566
		7°pature	8°pature	9°pature		7°pature	8°pature	9°pature		7°pature	8°pature	9°pature
	date				date				date	01-août	08-août	15-sept
type animaux	type ani				type ani				type ani	vl	vt	vl
nbr animaux	nbrani				nbrani				nbrani	30	22	45
nbr de jour	nbr jour				nbr jour				nbr jour	7	7	8
% de pature	%nourri				%nourri				%nourri	100	100	65
qte ms recolt	qte reclt				qte reclt				qte reclt	3360	1848	3744
ms/ha	qte/ha				qte/ha				qte/ha	923,077	507,692	1028,57
fumure	date	produit	qant/ha	n/m3 t	date	produit	qant/ha	n/m3 t	date	produit	qant/ha	n/m3 t
fumier	10-sept	cpost96	11		10-sept	cpost96	6,75		30-août	fumier1	35	
		w				w				w		
lisier		w				w				w		2
	Catot/ha	418	Norg/ha	203,5	Catot/ha	256,5	Norg/ha	124,875	Catot/ha	175	Norg/ha	192,5
	Ptot/ha	275,785	Ktot/ha	247,5	Ptot/ha	184,742	Ktot/ha	151,875	Ptot/ha	156,621	Ktot/ha	280
observations	739,86	137,3	488,14	438,075	423,225	128,925	304,825	250,594	637	48,6	570,1	1019,2
	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout	date	produit	quantite	cout
chaux		w				w				w		
N 1er apport	15-mai	n33.5	180	210,6	15-mai	n33.5	165	193,05	15-mai	w		
N 2eme apport	23-juin	n33.5	160	187,2	23-juin	n33.5	150	175,5		w		
N 3eme apport		w				w				w		
	04-mars	18/46	130	221	04-mars	18/46	130	221	04-mars	18/46	270	459
total sans fum	engr tot	470	cout/tot	618,8	engr tot	445	cout/tot	589,55	engr tot	270	cout/tot	459
par ha	qte/ha	265,537	cout/ha	349,605	qte/ha	269,697	cout/ha	357,303	qte/ha	74,1758	cout/ha	126,099
	Nmin/ha	77,5706	Ntot/ha	281,071	Nmin/ha	78,1364	Ntot/ha	203,011	Nmin/ha	13,3516	Ntot/ha	205,852
		618,8	cout/ha	349,605		589,55	cout/ha	357,303		36184	cout/ha	9940,66
	NOUE BAS				PATY AU BOEUF				RUISSEAU			
recolte	date	nbr balle	poid ms	qte total	date	nbr balle	poid ms	qte total	date	nbr balle	poid ms	qte total
	total				total				total			
ms recoltée	tot reco		par ha		tot reco		par ha		tot reco		par ha	
ms paturée	tot patu	8153,6	par ha	4606,55	tot patu	6976,2	par ha	4228	tot patu	33289,7	par ha	9145,52
TOTAL MS	TOTAL	8153,6	par ha	4606,55	TOTAL	6976,2	par ha	4228	TOTAL	33289,7	par ha	9145,52
						prairie						

SYNTHESE BILAN DES MINERAUX

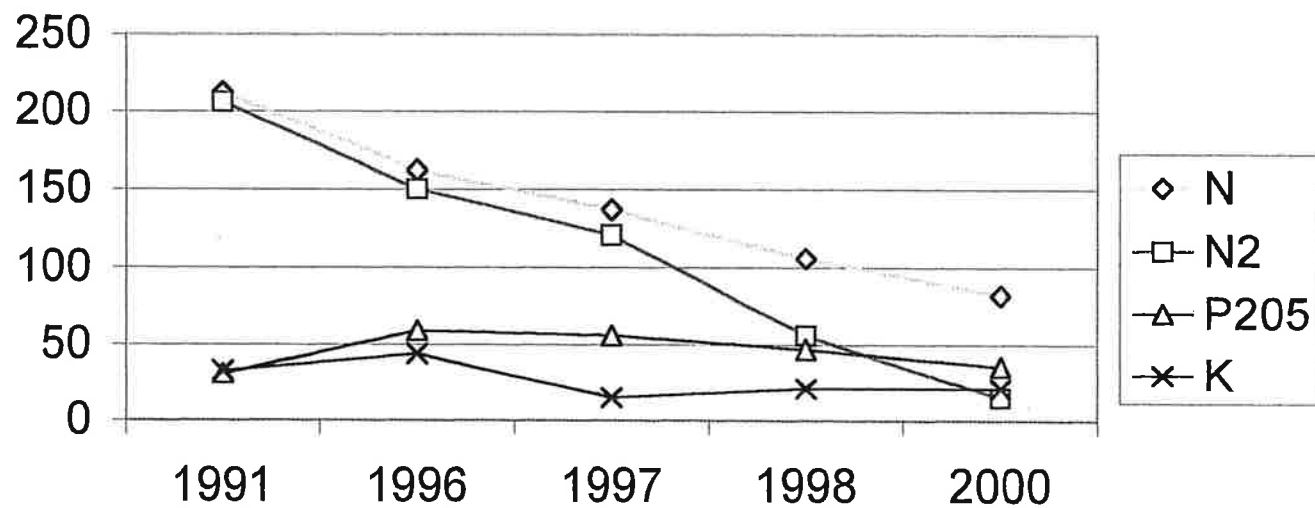
ANNEE	N	N sans légu	P2O5	K2O	SURFACE	QUOTA	POULAILLER	TRUIES
1991	212	206	31	33	93	322000	400	56
1996	162	150	59	44	121	322000	640	70
1997	137	121	56	15	121	322000	640	70
1998	106	92	47	21	175	468000	640	70
2000	82	36	36	21	175	468000	640	70

calcul sans les apports de légumineuse

de 1996 à l'an 2000 est intégré 80 t de fumier de volaille échangé contre de la paille , ce la n'existait pas en 1993

	1991	1996	1997	1998	2000
N	212	162	137	106	82
N2	206	150	121	56	15
P2O5	31	59	56	47	36
K	33	44	15	21	21

EVOLUTION DES PERTES DE MINERAUX A L HA



PRESENTATION DU GRAPEA GROUPE DE RECHERCHE POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ECONOMIQUE ET AUTONOME.

HISTORIQUE

1989-1992 Devant les questions posées par l'agriculture intensive (surproduction, qualité des produits produire toujours plus, dégradation de l'environnement) un groupe de 15 agriculteurs se retrouve dans des sessions de formation pour étudier la faisabilité d'une autre agriculture

1992 créations du GRAPEA (groupe de recherche pour une agriculture paysanne économique et autonome) Suite aux visites d'exploitations, aux échanges entre nous un certain nombre tente l'aventure de changer de système d'exploitation malgré une réforme PAC favorable à l'intensification.

Pourquoi la création d'un groupe ? aucune structure existante intéressée par la désintensification. Nous avions besoins de références et de coordonner nos recherches.

L'axe principal est d'obtenir la valeur ajoutée maximale en limitant les intrants.

- Pâturage maxi (la vache c'est une barre de coupe devant et un semoir à engrais derrière)
- Gestion des engrais et phyto
- Prairies pérennes à base de mélanges de graminées et légumineuses
- Baisse de la sole de maïs.
- Elevage des veaux sous la mère pour certain

Après une période très technique qui a été fructueuse au niveau des échanges entre nous avons intégrés les autres éléments de l'agriculture durable.

- Environnement
- Emploi

Environnement

La population devient de plus en plus inquiète de la qualité de l'eau. L'agriculture est en ligne de mire au niveau des nitrates mais aussi des phytos.

Avec l'ITEB (institut de l'élevage bovin), nous avons entrepris de réaliser le bilan des minéraux qui permet de mesurer la charge polluante réelle de l'exploitation. ce travail a été effectué avec la hollande. Une visite en hollande ainsi qu'en Allemagne sur le thème de l'eau a permis de voir des réalisations chez nos voisins en terme de protection de l'eau

Avec le RAD (réseau pour une agriculture durable) nous avons entrepris la réalisation d'un cahier des charges pour l'agriculture durable.

Emploi

Un système d'exploitation moins gourmand en capitaux et en droit à produire permettra l'installation de nombreux jeunes ainsi que l'embauche de salariés du fait d'une meilleure valeur ajoutée.

RESULTATS DE NOS TRAVAUX DEPUIS 8 ANS

Malgré un contexte économique favorable à l'intensification encore aujourd'hui (prime au maïs) nous avons prouvé qu'une agriculture qui protège l'environnement peut être rentable et peut permettre de concilier performances économiques, protection de l'environnement emploi et vie de famille.

Un des grands acquis est d'avoir réconcilié l'agriculteur avec la nature. Nous avons retrouvé le plaisir de travailler mais aussi de pouvoir laisser aux générations futures un sol sain et productif.

Comment avons obtenu cela ?

Des journées de formation sont effectuées tous les ans (18 en 1997/98) sur différents thèmes :

- Maîtrise technique du pâturage
- Suivi économique : grille lait et grille viande (élaboration de références)
- Agriculture durable et environnement
- Envisager la désintensification sur son exploitation.

Ces journées ont comme support la plupart du temps une exploitation du groupe. Ce qui permet par les échanges une avancée importante.

PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Un système fourrager à base d'herbe

- 3/4 minimum de la surface fourragère en herbe
- exploitation rationnelle de la prairie à base d'associations de graminées et légumineuse (pâturage maximum)

fertilisation organique

- chargement limité (maximum 140 unit2s azote organique)
- Pas d'épandages de lisier ou purin du 15/09 au 15/02 sauf sur prairies à la dose maxi de 35 unit2s d'azote ammoniacal. Les apports d'été doivent être justifiés par un colza, un engrais vert ou une prairie.

Fertilisation minérale azotée

- Limitation des apports : 100 kg d'azote sur céréales d'hiver, 60 kg sur céréales de printemps et 0 sur les autres cultures de printemps (maïs tournesol)
- limitation sur prairies (50 à 60 kg)
- la fertilisation azotée minérale plus organique ne devra pas dépasser 170 kg d'azote / ha

bilan azoté

Calcul du bilan réel azoté de l'exploitation obligatoire. Les normes maximales restent à étudier.

Traitement phytosanitaire des cultures.

- aucun régulateur de croissance n'est toléré
- Aucun traitement systématique. Les doses doivent être réduites. La base sera l'agriculture intégrée.
- Un certain nombre de matières actives seront interdites (lindane, alachlore, atrazine, dinoterbe, mais aussi voir isoproturon et chlortoluron).
- Pour ceux qui auront une surface importante en céréales (par exemple plus de 40 % de la SFP en céréales) un travail sur un bilan phyto du type du bilan minéral devra être effectué. Les matières actives rémanentes et dangereuses pour l'environnement devront être interdites ou limitées.
- Le désherbage du maïs en plein sera interdit : le désherbinage seul autorisé (binage inter-rang et traitement localisé du rang)
- Le désherbage mécanique du blé sera favorisé.

Pratiques culturales

- Les apports de fertilisants ne peuvent excéder les besoins des plantes en tenant compte du potentiel de rendement de la parcelle de la culture, des reliquats, de la minéralisation.
- Pas de terres nues en hiver sauf les terrains très argileux (plus de 35% argile) à condition d'avoir piégé l'azote d'automne
- Les zones inondables ainsi qu'une bande de 35 m le long des cours d'eau devra être en herbe sans apports azotés minéral ni organique sauf compost à faible dose.
- Maintien et reconstitution du bocage.
- Interdiction du désherbage chimique.

Voilà les principales bases d'un cahier des charges qui devra être discuté et amendé. Il peut faire l'objet de plusieurs niveaux. Ses conséquences devront être analysées et un niveau d'aide évalué. La reconquête de l'eau pure est sans doute en partie à ce prix. Les premières études sur la pollution d'origines agricoles nous montrent que 80% de cette pollution est due aux pratiques agricoles. (barrage de la Bultière par exemple).

QUESTIONS AUX ELUS

Un groupe d'agriculteurs sur les bassins versants de l'Angle Guignard Rochereau ou Mervent sont prêts à expérimenter et à quantifier un cahier des charges pour la protection de l'eau. Cela demande des moyens pour l'accompagnement : animation, élaboration, essai, contrôles. D'autre part une aide aux exploitants du type mesures agro-environnementales serait nécessaires pour effectuer le passage à ce type d'agriculture.

D'autre part après avoir espéré la disparition des primes maïs ensilage et la création d'une prime à surface fourragère voilà que la prochaine réforme va dans l'autre sens.

Nous ne comprenons pas cela

En effet une modification du système de prime entraînerait automatiquement un regain important des surfaces en herbe. Le maïs retrouverait sa place normale.

Cet impact serait visible très rapidement sur la qualité des eaux : pas de terres nues, peu de phyto et peu de pertes d'azote.

On vous rappelle que le maïs est primé à 2000 fr par ha et par exemple une exploitation de 100 ha qui passerait à 75% herbe au lieu de 25 traditionnellement malgré une prime à l'herbe de 300 fr ha perdrait 75000 fr de prime s'il n'irrigue pas et 110000 fr s'il irrigue 50 ha.

L'agriculture durable est possible, il suffit de modifier la politique agricole et de vulgariser des expériences comme la nôtre. Nous sommes 600 exploitations dans l'ouest qui œuvrent dans ce sens. (Le RAD Réseau Agriculture Durable dont le GRAPEA fait partie regroupe 600 exploitations.

A QUAND UN PEU DE BON SENS ?

Le G.R.A.P.E.A., c'est qui?

- 50 agriculteurs.
- Des producteurs de viande et de lait mais aussi de moutons, volailles et porcs.
- Des agriculteurs sensibles aux problèmes d'environnement et d'occupation de l'espace.
- Des agriculteurs en route vers la désintensification, ou intéressés par cette démarche.
- Des agriculteurs qui cherchent à approfondir leurs connaissances sur l'herbe.
- Des agriculteurs qui cherchent à produire d'une façon économe.

Le G.R.A.P.E.A., Pourquoi, Comment?

Le G.R.A.P.E.A. est né devant la nécessité pour des agriculteurs vendéens de se regrouper pour mieux appréhender l'agriculture durable, autour des objectifs suivants:

- Assurer un revenu.
 - Améliorer leurs conditions de travail.
 - Produire et occuper l'espace.
 - Faciliter la transmission.
 - Maintenir et créer des emplois.
 - Utiliser la nature comme une matière vivante et non comme un support.
- Pour la mise en place de cette démarche, ils cherchent à:
- Baisser leurs charges.
 - Réduire leur temps de travail.
 - Développer les surfaces en herbe.
 - Limiter les intrants et pesticides.

Le G.R.A.P.E.A. Quelles actions?

- Des journées de formation avec nos partenaires: l'AFoCGA, Le Lycée Nature de La Roche/Yon.
- Des conseils techniques et économiques sur les exploitations.
- Un soutien pour vos projets (désintensification, nouvelles installations, réaménagement de l'espace rural, ...).
- Des études sur l'extensification.
- La valorisation des systèmes herbes.
- Des recherches pour mieux comprendre notre milieu naturel (au niveau du sol, des espèces végétales, de l'alimentation).

Le G.R.A.P.E.A., c'est Quoi ?

- UN LIEU D'ÉCHANGE.

- Une association loi 1901.
- Un Civam (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu rural).
- Un organisme de formation.
- Un appui technique et économique dans les domaines de l'herbe.
- Un organisme indépendant.
- Un groupe de recherche.
- Un organisme d'étude pour une agriculture plus économe et autonome.

LE G.R.A.P.E.A. VOUS INTÉRESSE,
VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIVITÉS,
L'AGRICULTURE DURABLE VOUS PRÉOCCUPE,
LE RESPECT DE L'HOMME ET DE LA NATURE SONT
POUR VOUS DES PRIORITÉS,
LES TECHNIQUES DE L'HERBE VOUS INTERROGENT,
ALORS N'HÉSITEZ PAS, CONTACTEZ -NOUS À
L'ADRESSE SUIVANTE:

G.R.A.P.E.A.
Bourse du Travail,
16 Bd Louis Blanc,
85000 La Roche/Yon.
Tel: 51-47-96-46.
Fax: 51-07-08-54.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR
L'EXTENSIFICATION, UN DOCUMENT EST
DONC À VOTRE DISPOSITION:

"Où en est la désintensification"
(20 Francs) retrace, les influences de la
désintensification sur les conditions de
travail, sur le revenu, sur l'environnement, et
sur les techniques culturales selon le stade
d'extensification. Ce document reprend aussi
les questions et les objectifs que peuvent
générer cette démarche. (vous pouvez vous le
procurez à l'adresse ci-dessus).

G.R.A.P.E.A. *Civam*

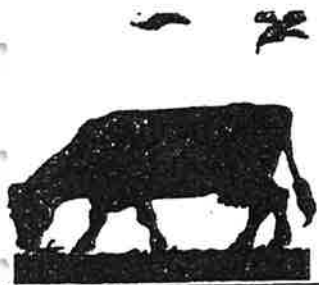
Groupes de Recherche Pour une Agriculture
Paysanne Économe et Autonome.

*Pour une
agriculture
durable!*

G.R.A.P.E.A. *Civam.*

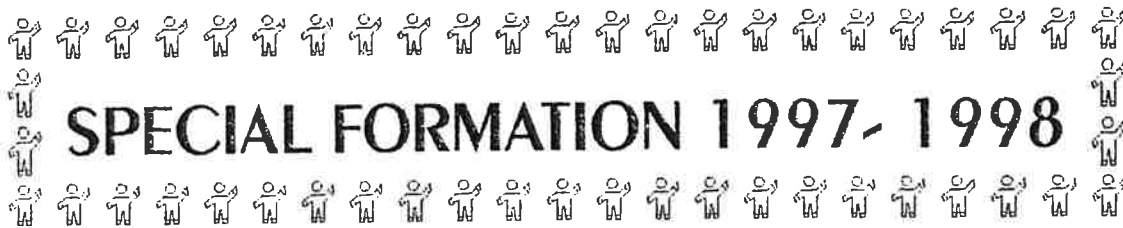
Permanence: 16 Bd Louis Blanc- Bourse du
Travail- 85000 La Roche/Yon- Tel: 51-47-96-46-
Fax: 51-07-08-54.

Siège social: Puyssault- St Mars des Prés- 85110
Chantonay- Tel: 51-94-55-28.



G.R.A.P.E.A. Afos...

G.R.A.P.E.A. Civam- Bourse du travail- 16 Bd Louis Blanc- 85000 La Roche/Yon- Tel/Fax: 0251-47-96-46.



SPECIAL FORMATION 1997- 1998

Comme chaque année, depuis sa création en 1990, le GRAPEA (Groupe de Recherche pour une Agriculture Paysanne Econome et Autonome) organise des stages de formation sur la désintensification. La participation à ces stages a pour objectif d'aider les agriculteurs à réfléchir autour de leur système d'exploitation et à mettre en place, chez eux, une démarche de désintensification en limitant les risques.

Ces formations veulent avant tout permettre des échanges entre les agriculteurs et sont un support essentiel au travail du GRAPEA.

Cette année encore, nous organisons plusieurs sessions de formations. Nous vous proposons 4 stages, le premier concerne la désintensification en production Viande Bovine, le second s'adresse aux producteurs de lait et s'intéresse aux coûts économiques et à la gestion du pâturage, le troisième propose une formation sur l'environnement et l'Agriculture Durable, et enfin, le quatrième stage a pour objectif de lancer un nouveau groupe d'éleveurs vers une démarche de désintensification, nous comptons sur vous pour parler de ce stage autour de vous afin de faciliter la constitution de ce nouveau groupe.

Afin de déterminer le nombre de participants à ces sessions de formations, nous avons besoins de vos réponses le plus tôt possible. Nous vous proposons donc de lire attentivement le programme ci-joint et de nous renvoyer le bulletin d'inscription si l'une de ces formations vous intéresse.

Des précisions concernant le contenu, les dates et les lieux de stages seront transmises début octobre aux personnes qui se seront inscrites aux différents stages proposés.

A BIENTOT

Stage N°1:

DESINTENSIFIER EN VIANDE BOVINE

PUBLIC: Eleveurs en production viande bovine en marche vers un système désintensifié.

THEMES:

⊙ **Une approche économique: Mieux connaître ses coûts de production pour les diminuer:**

- Analyse des coûts de production entre les stagiaires et comparaison avec les résultats des centres de gestion.
- Simulation économique sur des exploitations voulant changer de système pour aller vers un système basé sur l'utilisation de l'herbe.

⊙ **Une approche technique: Améliorer la maîtrise de l'herbe et du pâturage.**

- Etudes de cas et visites d'exploitations.
- Intervention sur la gestion du pâturage.

⊙ **Une approche commerciale: étudier les voies de valorisation commerciale de la démarche extensive:**

- Visite d'une exploitation en Bio.
- Découverte de la filière des labels.

DUREE: 5 jours.

INTERVENTIONS:

Lycée Nature, AFoCGA, Chambre d'Agriculture, Agriculteurs en Bio.

Stage N°2:

AMELIORER LA MAITRISE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE AVEC UN SYSTEME DESINTENSIFIE SUR SON EXPLOITATION LAITIERE

PUBLIC: Producteurs de lait en système herbe.

THEMES:

⊙ **Une approche économique: Mieux connaître ses coûts de production pour les diminuer:**

- Analyse des coûts de production entre les stagiaires et comparaison avec les résultats des centres de gestion.
- Etude économique précise sur plusieurs exploitations pour mieux cerner les postes de gestion qui font la différence.

⊙ **Une approche technique: Améliorer ses connaissances au niveau de la conduite et de la gestion des prairies:**

- Travail sur les outils de gestion du pâturage.
- Présentation d'expérimentations réalisées sur prairies temporaires.
- Présentation, visite et étude de cohérence du système sur plusieurs exploitations.

DUREE: 5 Jours

INTERVENTIONS:

Lycée Nature, AFoCGA, Techniciens spécialistes de l'herbe.

Stage N°3:

AGRICULTURE DURABLE, ENVIRONNEMENT ET CAHIER DES CHARGES.

PUBLIC: Cette formation s'adresse aux producteurs de viande et de lait du GRAPEA sensibles aux problèmes d'environnement et recherchant des voies de valorisation de leur démarche d'agriculture durable grâce à un cahier des charges.

THEMES:

⊙ **Une approche environnementale: Comprendre et étudier les influences de la désintensification sur l'environnement:**

- Mieux appréhender les pratiques de fertilisation de chaque exploitation, envisager des améliorations.

- Apprendre à mieux choisir ses produits phytosanitaires.
- Appliquer le bilan des minéraux sur son exploitation.

⊙ **Une approche valorisation: Mettre en place et appliquer un cahier des charges environnemental sur les exploitations:**

- Rédiger un cahier des charges GRAPEA à partir de celui du RAD (Réseau Agriculture Durable).
- Simuler l'application de celui-ci sur plusieurs exploitations.

DUREE: 4 Jours

INTERVENTIONS: Spécialistes de l'eau, de la fertilisation...

Stage N°4:

ENVISAGER LA DESINTENSIFICATION SUR SON EXPLOITATION.

PUBLIC: | Cette formation s'adresse à des producteurs de viande ou de lait qui se posent des questions sur leur système de production et qui envisagent la mise en place d'un système herbe sur leur exploitation avec la volonté de limiter les risques lors de cette mise en place.

THEMES:

☺ **Une approche découverte:** L'objectif est là de présenter aux stagiaires des exploitations qui ont changé de système de production; en insistant, sur les évolutions que cela a pu entraîner au niveau technique, économique, social et environnemental.

☺ **Une approche personnalisée:** L'objectif est là de permettre aux éleveurs d'envisager les éventualités d'un changement de système sur leurs exploitations en prenant en compte les contraintes et les atouts techniques, économiques, sociaux qui font la spécificité de celle-ci

DUREE: 4 Jours

INTERVENTIONS:

Agriculteurs en système d'agriculture durable (G. Bescher, GRAPEA), techniciens spécialisés en système herbe.

BULLETIN D'INSCRIPTION:

A retourner à la permanence du GRAPEA- 16 Bd Louis Blanc- 85000 La Roche/Yon

Mme, Mr Prénom.....

Lieu Dit: Commune.....

Téléphone:

- N°1: Désintensifier en viande bovine
- N°2: Maîtrise technique et économique avec un système désintensifié sur son exploitation laitière
- N°3: Agriculture durable, Environnement, et Cahier des Charges.
- N°4: Envisager la désintensification sur son exploitation.

28 - 30 Avril 1998
Bergerie Nationale de Rambouillet

2ème Forum Agriculture Durable

Atelier 4. Agriculture durable et systèmes de production

Les systèmes de production autonomes, économes et non polluant constituent le fondement d'exploitations en agriculture durable. Pour que puissent réellement se développer des politiques de valorisation de la qualité des produits ou des espaces, pour développer une politique favorable à l'emploi, il faut que les systèmes de production mis en place le permettent. A travers divers exemples pris dans des régions de grandes cultures, d'élevage, de polyculture élevage et en utilisant un bilan général réalisé dans le cadre de l'expérimentation PDD par l'Institut de l'Élevage, cet atelier cherchera à préciser, au delà de la diversité des situations, ce qui est commun aux systèmes de production durables.

21/01/1998

Orientations pour une agriculture durable

Elements pour élaborer des cahiers des charges concernant les systèmes de production

Une politique d'incitation et de soutien de l'agriculture durable à l'échelle de l'exploitation passe par la mise en place de 6 types d'instruments différents :

- le premier concerne la conception, la mise en place et l'accompagnement du projet de l'agriculteur. Il s'agit d'un appui pour définir la stratégie de l'entreprise et sa planification à moyen ou long terme en tenant compte de l'ensemble des fonctions. Cela correspond à la démarche PDD et à la contractualisation telle qu'elle a été mise en oeuvre dans la cadre de l'expérimentation,
- le deuxième, de nature incitative concerne les systèmes de cultures et d'élevages qui, par leurs caractéristiques, les pratiques et itinéraires techniques qu'ils nécessitent, concourent à une agriculture plus économe, autonome et non polluante ; cet instrument peut être une mesure financière spécifique pour encourager ces systèmes, globale et non pas réservée à telle ou telle partie de l'exploitation. Des cahiers des charges par grands systèmes de production ou grandes problématiques permettraient de définir les modalités d'attribution de ces mesures. La présente note propose un cadre de réflexion pour l'élaboration de tel cahier des charges types portant sur les systèmes de production,
- le troisième, de nature compensatoire est relatif aux mesures spécifiques de protection d'espaces, d'espèces, de ressources naturelles particulières, sensibles ou remarquables. Ces aides vont compenser un manque à gagner résultant de la mise en oeuvre de pratiques ne relevant pas principalement d'un objectif de production agricole,
- le quatrième type d'instrument correspond à la rémunération de prestations de services assurées pour le compte de la collectivité par les agriculteurs (entretien de rivière, déneigement, accueil,...),
- le cinquième, il s'agit des aides spécifiques à l'investissement qui peuvent enfin être apportées pour la mise en place d'éléments paysagers (haies,...), pour l'acquisition de matériel (compostage, épandage ou traitements de précision...), la rénovation des bâtiments, l'ouverture du territoire au public,
- le sixième concerne la valorisation de la qualité provenant des efforts réalisés sur le système de production et qui assure un revenu amélioré du produit agricole : AOC, produit fermier... ou touristique : épis...

Dans ce texte, nous nous limiterons à préciser les axes d'orientations générales de systèmes de production agricoles partenaires de la nature. Il conviendra dans une seconde étape de bâtir des cahiers des charges permettant de garantir que les exploitations bénéficiaires des mesures financières mettent en place des systèmes de production durable.

En analysant les projets PDD contractualisés dans les 60 petites régions expérimentales aux problématiques diversifiées et en réunissant des spécialistes agronomes, zootechniciens, arboricoles, écologues..., il apparaît que derrière la variété des situations, il est néanmoins possible de définir quelques axes communs dans les systèmes de production « partenaire de la nature ».

I- La recherche d'un certain degré de diversité de productions

L'objectif est d'atteindre un bon équilibre entre d'un côté une diversité suffisante des productions pour obtenir par leurs complémentarités des avantages du point de vue agronomique et écologique et d'un autre côté la capacité à maîtriser ces productions en terme d'organisation du travail, de savoir-faire, de pénibilité et de résultat économique.

En terme écologique, un niveau de diversité suffisant dans les productions est indispensable pour faire jouer de façon significative les complémentarités et les processus de régulation naturelle liés à des écosystèmes complexes, limitant les risques sanitaires graves, les pollutions et les déchets.

En terme économique, une diversité bien conçue permet de limiter l'appel aux intrants et aux énergies non renouvelables. En ne mettant pas « tous ses oeufs dans le même panier » de tels systèmes s'avèrent moins sensibles à des évolutions rapides et non prévisibles des marchés.

Pour toutes ces raisons, une agriculture partenaire de la nature cherchera le plus souvent à mettre en place des systèmes de production diversifiés.

1- Diversité à l'échelle des exploitations : cultures annuelles, cultures pérennes, élevage

L'intérêt de conjuguer élevage et culture bien connu des agriculteurs et des agronomes, est toujours actuel.

Une présentation en triptyque (cultures annuelles, cultures pérennes, élevage) ouvre des orientations de travail nouvelles. En particulier, lorsqu'un des éléments est absent, il devient alors nécessaire de combiner avec plus de vigueur les deux autres éléments :

- ainsi, lorsque des agriculteurs ne peuvent ou ne veulent avoir des animaux, il leur est possible pourtant de travailler sur l'implantation d'arbres, de bosquets, de fourrés conçus par exemple de façon à favoriser les auxiliaires des cultures,

- de même, dans les systèmes sans cultures, le temps de pâturage pourra être allongé par une meilleure utilisation des sous-bois par les animaux. La complémentarité entre les productions doit être précisée en évaluant de façon explicite le rôle des prairies permanentes et des arbres (pré-vergers, prébois, haies, forêts pâturées, alignements d'arbres,...). Ce sont des éléments de diversification qu'il faut travailler comme des composantes à part entière du système de production des exploitations.

Ainsi, la diversité bien conçue dans le système d'exploitation, s'avère être un moyen au service de l'agronomie et de l'économie du système.

2 - Diversité au niveau de chacun de ces trois groupes de production

La recherche de mixité entre cultures annuelles, cultures pérennes et élevage doit se compléter par une réflexion particulière concernant le meilleur niveau de diversité à trouver au sein de chacun de ces trois grands types d'activité. Ceci est particulièrement important quand il manque l'une ou l'autre de ces trois activités dans l'exploitation.

Au niveau des cultures, la recherche de mixité se traduira par la mise en place de rotations suffisamment longues et d'assolements bien adaptés au climat et aux sols pour trouver les combinaisons favorisant tout à la fois, à court, moyen et long terme économie, autonomie et non pollution. L'implantation d'une légumineuse dans la rotation des cultures, en particulier dans les systèmes sans élevage, est à rechercher.

Les systèmes d'élevage peuvent quant à eux combiner de façon très performante plusieurs espèces (bovins, ovins, caprins, porcins,...) ou catégories d'animaux (vaches, génisses, boeufs), la bonne gestion d'un système fourrager reposant sur la complémentarité de différents types d'animaux.

Concernant les arbres, ils doivent être choisis pour répondre aux fonctions principales qu'on cherche à leur donner : production de fruits, de bois d'oeuvre ou de chauffage, brise vent, abri pour les animaux,...

Cette recherche de diversité demande en parallèle une réflexion particulière sur les choix génétiques à effectuer pour les cultures et les animaux de l'exploitation. Il s'agit de trouver un bon équilibre entre rendement, qualité, rusticité, résistance aux maladies, pour assurer le meilleur rapport économie-autonomie-non pollution.

3 - Diversité à l'échelle de la petite région

La spécialisation est parfois très poussée au niveau d'une exploitation ; elle se renforce lorsqu'elle est identique sur plusieurs exploitations voisines.

Dans ces situations, la diversité doit s'appréhender également au niveau de la petite région : des correctifs souhaitables peuvent être trouvés dans les relations entre voisins.

C'est par exemple le cas des régions où se sont développés des élevages hors sols importants. La durabilité de ces systèmes peut s'envisager en relation avec d'autres agriculteurs capables d'utiliser les excédents de déjections de ces ateliers.

II - L'aménagement de l'espace

La prise en compte des fonctions de mise en valeur de l'environnement et de gestion du territoire nécessite également de raisonner l'utilisation de l'espace.

L'intérêt de systèmes de productions plus diversifiées ne s'exprime pleinement que s'ils sont conçus de façon à valoriser au mieux les atouts naturels de l'exploitation et à limiter les handicaps. La recherche d'économie et d'autonomie passe par une valorisation équilibrée de tout le territoire qui évite tout à la fois une intensification excessive de certaines surfaces et la déprise de certaines autres.

Pour bien assurer l'aménagement de l'espace, trois grands thèmes doivent être pris en compte.

1 - L'organisation du parcellaire

Il doit favoriser les interactions positives entre chacune des cultures ou plantes. La localisation des cultures pérennes (prairies permanentes, vergers, bois...) engage sur l'avenir ; les erreurs ont des impacts durables. La mise en culture de prairies permanentes, par exemple, doit être réfléchi dans le moyen terme et pas seulement en fonction d'arguments économiques liés par exemple à l'obtention de subventions.

Dans les zones de grandes cultures, une réflexion est à mener sur le meilleur compromis à trouver entre taille des parcelles et temps de travail sachant que des parcelles trop grandes facilitent l'infestation des prédateurs et génèrent des comportements conduisant à des traitements systématiques des cultures. Pour les mêmes raisons, les réflexions concernant l'assolement doivent envisager les implications spatiales pour éviter de trop grandes plaques de cultures identiques et favoriser plutôt une répartition diversifiée des cultures.

En élevage, la recherche d'une plus grande autonomie alimentaire conduit à redéfinir le rapport entre herbe (parcours, prairies permanentes ou cultures herbagères, modes de récolte,...), céréales, maïs et autres cultures. Elle conduit également à organiser le parcellaire de façon à éviter par exemple le surpâturage de certaines parcelles avec tous les risques de pollution afférents et la sous valorisation d'autres parcelles avec dégradation de la quantité et de la qualité de la flore alimentaire.

Dans les zones de déprise, l'organisation de parcs clôturés constitue une piste souvent évoquée pour une utilisation durable des espaces face au développement de la friche : l'animal peut alors réduire les interventions mécaniques et constituer un moyen complémentaire pour favoriser une bonne gestion de l'espace. Mais il faut aussi concevoir des équipements rendant possible la circulation des autres utilisateurs du territoire.

L'organisation du parcellaire doit tendre à réduire les problèmes hydrauliques et les problèmes d'érosion.

2 - La gestion d'espaces non directement productifs

Si la fonction principale de l'agriculture est de produire des aliments ou des matières industrielles, dans une logique d'agriculture partenaire de la nature, il est utile de laisser se développer une faune et une flore sauvage favorable aux auxiliaires. Des espaces tampons sont nécessaires dans lesquels la logique de production est secondaire, ainsi pour des bosquets, des haies, certaines prairies très humides ou des pelouses sèches. La fonctionnalité de ces milieux sera améliorée lorsqu'un maillage suffisant facilitera les échanges.

Le système hydraulique doit être analysé comme un élément du système de fonctionnement écologique. Les mares, les petits points d'eau, les zones humides, sont des espaces qui procurent une plus-value réelle en terme de biodiversité. Il est donc important de réfléchir leur localisation par rapport aux espaces productifs et non productifs.

Un certain nombre d'experts estiment que réserver 5 à 7 % de la SAU pour des espaces non cultivés est suffisant pour organiser un bon fonctionnement écologique et hydraulique du système sous condition que ces surfaces soient localisées de façon pertinente.

- Dans les zones d'élevage extensif, de montagnes boisées, ces conditions sont souvent présentes, il suffit de les valoriser au mieux.
- Dans les zones de grandes cultures, la jachère a permis de tester des solutions intéressantes en utilisant notamment des bandes enherbées ou plantées de haies. Quel que soit l'avenir de la jachère, il semble important dans ces systèmes de maintenir au moins 5 % de terres non cultivées le long des rivières, aux endroits sensibles à l'érosion, le long des routes pour des raisons paysagères, pour séparer des parcelles, pour protéger des espaces riches en biodiversité, pour des réserves d'eau ou des zones de lagunage.

3 - Une utilisation mixte des espaces

Les potentialités de certains espaces permettent dans certain cas des usages complémentaires avec l'implantation de plusieurs productions. La valeur ajoutée globale peut être supérieure à celle d'une utilisation plus spécialisée. Par ailleurs, cela permet dans certains cas de mieux résoudre des problèmes environnementaux (érosion, incendie, réduction de la biodiversité...). Ainsi, les travaux menés sur les prés-vergers, les pré-bois, l'agroforesterie, les forêts pâturées sont des pistes de travail intéressantes. Les productions intercalaires dans les cultures annuelles ou pérennes sont également un moyen d'éviter les terres nues aux périodes présentant des risques de pollution ou d'érosion.

Pour les espaces non productifs, on cherche également à ce qu'ils jouent plusieurs rôles. Une bande enherbée utile au bon fonctionnement écologique va également servir de passage ou de chemin permettant ainsi une bonne gestion de l'ouverture au public. Une mare jouera un rôle de réserve dans un bassin versant et sera également une zone de lagunage, un fossé ouvert pour une parcelle servira de couloir écologique, une haie avec sa bordure va avoir une multiplicité de fonctions écologique, paysagère, épuratrice, brise-vent, cynégétique...

III - Les choix techniques concernant les pratiques, le matériel, les bâtiments

Le troisième axe de travail rencontré lors de l'étude de faisabilité concerne la réflexion sur les meilleurs choix techniques à effectuer du point de vue des pratiques agricoles et des investissements en matériel et bâtiments en cohérence avec les choix effectués concernant les deux autres axes.

Lorsqu'on ne se situe plus dans une logique de rendement maximum mais que l'objectif est de trouver le meilleur équilibre entre économie, autonomie et non pollution, les objectifs de rendement sont en général moins élevés, ce qui nécessite d'imaginer de nouveaux choix techniques.

1 - Concernant les pratiques agricoles

L'approfondissement des points cités dans les chapitres ci-dessus rend plus facile les choix techniques concernant les pratiques : c'est parce que tout a été mis en oeuvre en amont, que les produits de traitements, les produits vétérinaires,... seront perçus comme un recours possible et non comme une stratégie de production. Ainsi, à titre d'exemples, nous pouvons citer :

- pour les cultures, l'observation permet de réduire le nombre de traitements. Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, les produits seront choisis en fonction de leur impact sur l'environnement. Le choix des itinéraires techniques prendra en compte la gestion des ressources, les rôles de la biodiversité, la consommation énergétique,
- les engrais de ferme sont systématiquement valorisés, ce qui donne la possibilité de diminuer les engrais achetés et modifie donc les pratiques, le choix des matériels, l'aménagement des bâtiments,
- en élevage, la recherche d'autonomie alimentaire, la place donnée à l'herbe dans l'alimentation va demander une grande rigueur dans l'organisation du système fourrager et l'acquisition de savoir-faire demandant là encore plus de place à l'observation.

2 - Concernant le matériel

Les choix concernant le matériel découlent des objectifs recherchés. Ils se porteront par exemple sur des engins qui respectent l'humus et la biodiversité dans la couche supérieure des sols, favorisent la bonne gestion des espaces non productifs, la santé des arbres, permettent la limitation des doses des traitements, un bon épandage des déjectifs,... Les investissements collectifs seront privilégiés.

3 - Concernant les bâtiments d'élevage

Les choix d'investissement en bâtiments doivent être cohérents avec les objectifs globaux du système recherché. Ils concernent la taille et la conception des bâtiments. Ils s'intéressent à limiter le stress des animaux. Le bien être animal limite le recours à des traitements systématiques.

Dans certains cas, des agrandissements de bâtiments sont nécessaires pour mieux stocker, abriter bêtes et matériels, faciliter le travail. Mais ces choix doivent toujours être réfléchis en testant des solutions alternatives éventuellement moins coûteuses ou moins polluantes. Parfois, en élevage, les orientations vers l'herbe donnent la possibilité d'allonger le temps de pâturage. Dans le cas de constructions neuves, il est important d'intégrer une réflexion sur le mode de traitement des déjections qui sont un élément clé du système de production.

Quels que soient les choix réalisés concernant les bâtiments agricoles, la qualité architecturale, le choix des matériaux et l'impact paysager doivent être pris en compte comme une composante à part entière de l'investissement.

*Cellule d'animation nationale
de EDD.*